





S.E. Paul BIYA
Président de la République du Cameroun
President of the Republic of Cameroon



L'approfondissement de notre intégration reste un levier essentiel. Notre objectif est la libre circulation transfrontalière des personnes et des biens. Nos textes communautaires l'ont clairement consacré. Des efforts additionnels sont tout de même nécessaires pour en assurer une mise en application réussie à la satisfaction de nos peuples.

Notre capacité à promouvoir l'industrialisation de notre communauté est également tributaire de notre degré d'intégration. Nos projets intégrateurs doivent aboutir à des infrastructures facilitant la circulation des personnes et des biens, tout en améliorant les conditions de compétitivité de nos économies. La CEMAC doit devenir un marché attractif pour les investisseurs.



Paul BIYA,

message aux Chefs d'Etat et aux peuples de la CEMAC à l'occasion de la célébration de la 13^{ème} édition de la Journée de la CEMAC, le 16 mars 2022



Deepening our integration remains an essential lever. Our objective is to ensure the free cross-border movement of people and goods, as enshrined in our Community instruments. Nevertheless, more effort is needed for its successful implementation to satisfy our peoples.

Our ability to promote the industrialization of our community also depends on our degree of integration. Our integration projects must deliver infrastructure that facilitates the movement of people and goods while improving conditions for the competitiveness of our economies. CEMAC must become an attractive market for investors.

Paul BIYA, Message to Heads of State and People of CEMAC on the occasion of the celebration of the 13th edition of CEMAC Day on 16 March 2022.

Sommaire Content







4 UN JOUR, UN ÉVÉNEMENT

5 EDITO

10 DOSSIER

- 15^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC
- ■15th ordinary session of the CEMAC Heads of State Conference
- En marge de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC
- ■On the sidelines of the CEMAC Summit
- 14^{ème} édition de la journée de la CEMAC
- 14th CEMAC Day

66 CARNET DIPLOMATIQUE

- Cameroun Congo. Le projet d'exploitation du minerai de fer de Mbalam-Nabeba sur de bons rails
- Resumption of Mbalam-Nabeba Iron Ore Project
- Cameroun-ONU : chorus sur les opérations de maintien de la paix, l'accueil des réfugiés...
- ■UN acknowledges President Paul BIYA's Genuine Collaboration for Peace and Stability in Central Africa

70 CARNET D'ANNIVERSAIRE

- Joyeux anniversaire Monsieur le Président !!!
- Happy Birthday Mr President!

78 FLASH-BACK

- 57^{ème} édition de la fête de la Jeunesse
- 57th edition of the Youth Day

86 FIRST LADY

- ■38^{ème} Journée Internationale de la femme, le 8 mars 2023
- ■38th edition of International Women's Day on 8 March 2023
- ■29^{ème} Assemblée Générale du CERAC
- ■29th General Assembly of CERAC

102 AU CŒUR DE L'ACTION

- Actes du Chef de l'Etat
- ■Texts signed by the Head of State

LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

Newsletter on the Mandate of Great Opportunities

Directeur de Publication/Publisher :Samuel MVONDO AYOLO

Ministre. Directeur du Cabinet CivIl/Minister. Director of the Civil Cabinet

Coordonnateur/Coordinator :Oswald BABOKE

Directeur Adjoint du Cabinet Civil/Deputy Deputy Director of the Civil Cabinet

Rédacteurs-en-Chef/Editors-in-Chief Nicolas AMAYENA

Attaché

Bansi Victor SUHYANG

Attaché

Rédaction/ News Staff:

Jean Christian ATANGANA
Charles ATANGANA MANDA
Médard NKODO NSOULOU
Dorothée DANEDJO FOUBA
MBENJU John MAFANY
Armel MEBANDE
Edouard MVONDO MVOGO
Joseph B. AMOUGOU MEYONG
Carole NYANGONO ADJOMO
Francine NDONGO
Bernadette FOUDA ABEGA

Contribution:

Florent Guy ELA FOE Chargé de Mission Jeanne D'Arc OTAM Chargée d'Etudes Assistant

Maxime MAMA Photographie/Photos:

Victor YENE Elie Gérard NYAT SAF Sylvain ANDJONGO SEME Salifou CHIGHET Aristide Esso

Infographie:

Joseph Samuel SAMNICK

Impression/Printed by: SOPECAM All these Instruments are available on our website: www.prc.cm Our social media accounts:

Our social media accounts: The President of the Republic @PaulBiva.PageOfffcielle

@PaulBiya.PageOfffcîelle @PR_PauLBIYA presidentpaulbiya **The First Lady**:

The First Lady:

@ChantaiBIYA_Cmr
Civil Cabinet:

@ PRC.CabinetCivil
@CabinetCivilPRC
Mail: cabicivil@prc.cm
@prc.cellcom
@PRC_Cellcom
Mail: cellcom@prc.cm



es 24 et 25 juin 1999, se tient à Malabo, un sommet couplé de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). C'est la toute première session de la conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, après la signature à N'Djamena, le 16 mars 1994, du traité instituant cette organisation en lieu et place de l'Union Douanière et Economique des Etats de l'Afrique Centrale (UDEAC).

Ce double sommet s'achève par l'adoption d'une déclaration dite « Déclaration de Malabo » qui consacre, entre autres, la mise en place d'une véritable communauté économique et monétaire intégrée et multidimensionnelle en Afrique Centrale, afin d'en faire un des piliers de l'intégration africaine. Le sommet de Malabo a permis de relancer la CEEAC, en léthargie depuis cinq années. Celle-ci comprend outre les Etats membres de la CEMAC, d'autres pays comme l'Angola, le Burundi ou la République Démocratique du Congo.

Les enjeux des assises de Malabo sont d'autant plus importants que le monde vit de profondes mutations inspirées par un mouvement généralisé de regroupements économiques, dont l'Afrique Centrale ne pouvait se soustraire.

Depuis lors, Paul BIYA et ses pairs œuvrent inlassablement à la création d'une seule communauté économique en Afrique Centrale, dans le cadre du processus d'harmonisation et de rationalisation de la CEMAC et de la CEEAC, dont il est d'ailleurs le président dédié. L'aboutissement de ce processus, suffisamment avancé, permettra de renforcer davantage l'intégration et d'accélérer l'émergence, tant souhaitée, de la sous-région.

alabo hosted a joint meeting of the Economic and Monetary Community of Central African States (CEMAC) and the Economic Community of Central African States (ECCAS) from the 24th to the 25th June 1995. This was the very first conference of the Heads of State of CEMAC after the signing of the treaty in Ndjamena on 16 March 1994 instituting CEMAC to replace the Customs and Economic Union of Central African States (UDEAC).

The dual summit culminated with a declaration since known as the 'Malabo Declaration' which called for, amongst others, the setting up of a single economic and monetary community for the multidimensional integration of Central African States. The Malabo summit revamped ECCAS, and comprises all the member countries of CEMAC, alongside Angola, Burundi and the Democratic Republic of Congo.

The challenges raised during the meeting in Malabo were event more pertinent in a context where several economic groupings were being formed around the world, and the Central African region could not be left out.

Since then, Paul BIYA and his peers have been working very hard for the setting up of a single economic community in Central Africa in the spirit of rationalising and harmonising the CEMAC and ECCAS, of which he is the sitting President. The accomplishment of this process, which is already quite advanced, will boost the integration and accelerate the emergence which is very much sought after in the sub-region.



Par By Samuel MVONDO AYOLO Ministre, Directeur du Cabinet Civil Minister, Director of the Civil Cabinet



Paul Biya, grand artisan de l'intégration et de la stabilité économique de la zone CEMAC

Paul Biya, the Great Architect of Integration and Economic Stability in the CEMAC Zone

ors de la 15^{ème} session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), tenue à Yaoundé, le 17 mars dernier, l'on a bien entendu l'éloge solennel, vibrant et emphatique, prononcé à l'endroit du Président Paul Biya par le Président sortant de la Commission de la CEMAC. le Professeur Daniel Ona Ondo.

Au-delà de la simple courtoisie diplomatique, cet hommage met clairement en évidence l'action décisive, perspicace et toujours discrète du Président Paul Biya au service de l'ensemble sous-régional d'Afrique Centrale.

Le magnifier n'est pas une manière de s'auto-glorifier, mais plutôt de consigner, légitimement, dans la mémoire collective, des faits aussi palpables qu'inoubliables.

Par la réalité économique, le Cameroun est considéré comme la locomotive de la CEMAC. Il en découle que le Président Paul Biya est, légitimement, le porte-étendard de la solidarité communautaire. Lui qui ne s'est jamais dérobé de ses devoirs, a, une fois de plus, su tenir son rang face aux péripéties du processus d'intégration et aux défis à venir de notre sous-région.

uring the 15th Ordinary Session of the Conference of Heads of State of the **Economic and Monetary Community** of Central African States (CEMAC) held in Yaounde on 17 March 2023, the outgoing President of the CEMAC Commission, Professor Daniel Ona Ondo, paid a solemn, vibrant and impressive tribute to President Paul Biya.

This tribute goes beyond diplomatic etiquette and underscores President Paul Biya's decisive, astute and ever discreet action at the service of the entire Central African sub-region.

Emphasizing this fact should not be seen as self-aggrandisement, but rather as a genuine means of committing visible and indelible deeds to our collective memory.

Due to economic realities. Cameroon as CEMAC's is regarded locomotive. Accordingly, President Paul Biya is the true flag bearer of community solidarity. He has never shirked his responsibilities and once again held his own amid the vicissitudes of the integration process and the future challenges facing our sub-region.

Edito

En remontant quelque peu le temps, l'on retrouve une borne plantée à Yaoundé, le 23 décembre 2016. Ce jour-là, Paul Biya conviait ses pairs, au Palais de l'Unité, dans le cadre d'un Sommet extraordinaire.

Que l'on s'en souvienne, c'était une rencontre de crise. Il y avait péril en la demeure CEMAC :

- le pétrole, qui représente 60% des exportations de la CEMAC, avait vu ses cours s'effondrer, entraînant une diminution de moitié des recettes budgétaires entre 2014 et 2016;
- le déficit du solde des transactions courantes de la zone s'était nettement creusé, provoquant une dégringolade du produit intérieur brut (PIB) de 3,9% en 2014 à 9,3% en 2016;
- la dette publique s'était alourdie, passant de 29% du PIB en 2014 à 47% en 2016 ;
- certes, la République Centrafricaine, en phase de reconstruction après de longues années de conflits internes, et le Cameroun, à l'économie plus diversifiée, affichaient des taux de croissance relativement satisfaisants (respectivement de 5,3% et de 5,0% en 2016), mais la Guinée Equatoriale, le Tchad, et le Congo étaient clairement en récession, affichant des taux respectifs de -6,0%, -5,1% et -2,1% durant la même période;
- de manière globale, la croissance économique dans la zone étant effondrée, les déficits internes et externes s'étaient creusés, aboutissant à une baisse drastique des réserves communautaires de change;
- la situation sécuritaire critique à l'intérieur de certains pays et les nombreux cas de délinquance transfrontalière et maritime constituaient des circonstances aggravantes...

La coupe était pleine, et le spectre d'une traumatisante dévaluation de la monnaie communautaire, le FCFA, planait lourdement sur la sous-région Afrique Centrale. Il fallait sonner la charge pour le redressement du navire CEMAC. Paul Biya en prendra le gouvernail avec une audace et une maîtrise admirables.

La thérapie de choc issue du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat du 23 décembre 2016 à Yaoundé, tiendra en une batterie de 21 mesures, techniquement fortes et politiquement ambitieuses. Un remède de cheval qui a eu le A few years back, specifically on 23 December 2016, the foundation stone was laid in Yaounde. On that day, Paul Biya invited his peers to Unity Palace within the framework of an extraordinary summit.

It is worth noting that this was an emergency meeting convened to address the serious crisis faced by the CEMAC zone:

- the price of oil, which represents 60% of CEMAC exports, had collapsed, resulting in a 50% drop in budget revenue between 2014 and 2016:
- •the zone's current account deficit had widened significantly, causing the GDP to fall from 3.9% in 2014 to 9.3% in 2016; public debt had risen from 29% of GDP in 2014 to 47% in 2016;
- though the Central African Republic, which was undergoing reconstruction after many years of internal conflict, and Cameroon, which has a more diverse economy, recorded relatively satisfactory growth rates (5.3% and 5.0% respectively in 2016), Equatorial Guinea, Chad, and Congo were facing a recession, with rates of -6.0%, -5.1%, and
- •-2.1% respectively during the same period; overall, economic growth in the zone had slowed, widening internal and external deficits and depleting the Community's foreign exchange reserves;
- the critical security situation in some countries, as well as numerous cases of crossborder and maritime crime, exacerbated the situation...

The situation was spiralling out of control and the spectre of a painful devaluation of the shared currency, the CFAF, loomed large over the Central African sub-region. Something had to get the CEMAC ship back on track. Paul Biya steered the ship with amazing assurance and skill.

The shock the rapy adopted by the Extraordinary Summit of Heads of State in Yaounde on 23 December 2016 included a set of 21 technically robust and politically ambitious

mérite d'éloigner le désastre d'une dévaluation, tout en remettant l'ensemble des économies de la CEMAC sur les rails de l'aiustement interne.

Il a suffi de deux années à peine pour voir les effets bénéfiques des réformes judicieusement inspirées par la vista, le pragmatisme et l'engagement exceptionnel du Président Paul Biya. Les pays de la sous-région seront renfloués, largement au-delà des quotes-parts qui leur sont accordées de droit au FMI. A titre d'illustration :

- ■le 19 juin 2017, le Gabon conclura avec le FMI un accord triennal au titre du mécanisme élargi de crédit (MEC), pour un montant atteignant 215 % de la quote-part de droits de tirage spéciaux (DTS) réservée à ce pays ;
- ■le 26 juin 2017, ce sera le tour du Cameroun de conclure un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), qui lui rapporte des DTS à hauteur de 175 % de sa quote-part instituée:
- ■le 30 juin 2017, le Tchad s'engagera avec le FMI pour un nouvel accord triennal au titre de la FEC, s'élevant à 160 % de la quote-part de DTS qui lui sont dévolus;
- ■le 11 juillet 2019, le Congo se verra approuver un accord triennal au titre de la FEC pour un montant DTS de 200 %...

telle dynamique, agrégats Avec une les économiques des pays de la sous-région se consolident progressivement. Dynamisme qui va se poursuivre durant le mandat du Président Biya à la tête de la conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, du 24 mars 2019 au 17 mars 2023.

Cette mandature, exceptionnellement longue, a eu de nombreux autres défis à relever, notamment l'insécurité, la survenue de la pandémie de COVID-19, particulièrement disruptive du dynamisme économique, le conflit entre la Russie et l'Ukraine avec ses sévères répercussions sur les chaînes d'approvisionnement en produits pétroliers et dérivés, en denrées alimentaires et autres matières agricoles...

Paul Biya a su, là encore, déployer un leadership agissant et proactif. Pour preuve, la tenue de deux sessions extraordinaires de la conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC à Yaoundé, les 21 et 22 novembre 2019, et le 18 août 2021. L'objectif étant la mise sur pied de la meilleure stratégie possible afin de consolider la reprise économique amorcée. measures. The horse pill administered helped to avert the disaster of devaluation, while putting all CEMAC economies back on track for internal adjustment.

In just two years, the reforms astutely inspired by President Paul Biya's vision, pragmatism and extraordinary commitment began to bear fruit. The sub-region's economies were rescued with resources well in excess of their IMF quotas. For example:

- on 19 June 2017, Gabon entered into a three-year arrangement with the IMF under the Extended Fund Facility (EFF) for an amount of up to 215% of its Special Drawing Rights (SDR) quota;
- on 26 June 2017, Cameroon signed a threeyear arrangement under the Extended Credit Facility (ECF), providing it with SDRs equivalent to 175% of its quota; on 30 June 2017, Chad concluded a new three-year ECF arrangement with the IMF
- on 11 July 2019, Congo secured a three-year ECF agreement worth 200% of its SDRs...

totalling 160% of its SDR quota;

This impetus helped to steadily strengthen the sub-region's economic aggregates. The momentum was maintained during President Biya's mandate at the helm of the CEMAC Heads of State Conference from 24 March 2019 to 17 March 2023.

This exceptionally long mandate was marked by numerous challenges, notably insecurity, the outbreak of the COVID-19 pandemic which seriously disrupted economic vitality, the conflict between Russia and Ukraine, with serious consequences on the supply chains of petroleum and its derivatives, food and other agricultural commodities...

Paul Biya once again demonstrated active and proactive leadership. An example of this is the holding of two extraordinary sessions of the CEMAC Heads of State Conference in Yaounde from 21 to 22 November 2019 and on 18 August 2021 in order to adopt the best possible strategy to strengthen ongoing economic recovery.

Edito

Ces assises de la résilience économique, pourrait-on dire, auront permis de repréciser les priorités autour de l'accélération des réformes structurelles, le renforcement des cadres budgétaires, la densification des mesures tendant à améliorer le volume des réserves de change et le renforcement du secteur financier.

Paul Biya aura conduit, avec fermeté et méthode, le bateau CEMAC. Bien entendu, il a bénéficié de l'étroite et efficace collaboration de la Commission et de l'accompagnement solide des autres Chefs d'Etat de la CEMAC.

L'histoire retiendra que, sous sa présidence, la CEMAC aura enregistré des avancées significatives dans un contexte particulièrement difficile. L'on citera par exemple celles-ci :

- les agrégats macroéconomiques de la zone ont résolument réamorcé une tendance à l'équilibre;
- la couverture des réserves de change s'est faite plus confortable;
- le marché financier sous-régional s'est consolidé en unifiant ses principales places fortes;
- les réflexions sur la politique monétaire se sont poursuivies avec méthode et sérénité;
 le passeport biométrique sous-régional est entré en vigueur;
- la CEMAC et la CEEAC ont harmonisé leurs tarifs extérieurs communs, constituant désormais une seule et même zone de libreéchange, prélude à la mise en place d'une seule et unique communauté économique en Afrique Centrale...

Au regard de ces importantes réalisations, il y a lieu de réaffirmer que les éloges dont le Président Paul Biya a été l'objet, au terme de sa présidence de la conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, sont largement mérités. Le Chef de l'Etat s'est montré sous la casquette de grand artisan de l'intégration et de la stabilité économique de la zone CEMAC.

These discussions on economic resilience, so to speak, helped to refocus priorities on accelerating structural reforms, strengthening the fiscal framework, intensifying measures to improve the level of foreign exchange reserves and strengthening the financial sector.

Paul Biya steered the CEMAC boat firmly and methodically. He clearly benefitted from the Commission's close and effective collaboration, as well as the firm backing of the other CEMAC Heads of State.

He will go down in history as the President under whose tenure CEMAC made significant progress in a particularly difficult context. These achievements include:

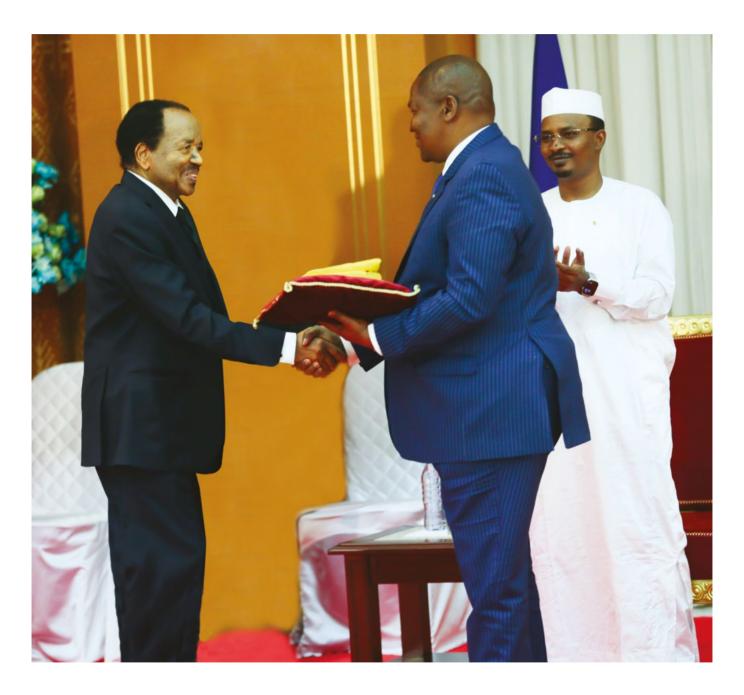
- the continuing trend towards stabilizing the zone's macroeconomic aggregates;
- a more comfortable coverage of foreign exchange reserves;
- the strengthening of the sub-regional financial market by unifying its main strongholds;
- the conduct of systematic and calm reflections on monetary policy; the entry into force of the sub-regional biometric passport;
- the harmonization of the CEMAC and ECCAS common external tariffs and the creation of a single free trade area, which is a prelude to the creation of a single economic community in Central Africa...

In view of these significant achievements, President Paul Biya's commendation at the end of his term as President of the CEMAC Heads of State Conference is well deserved. The President demonstrated his ability as a great architect of integration.





Paul BIYA passe le témoin au terme d'un mandat fructueux Paul BIYA passes the Baton Following Fruitful Mandate



Remise de l'étendard au Président Faustin-Archange Touadera par le Président Paul BIYA. President Paul BIYA hands over the baton of command to President Faustin-Archange Touadera.

es six Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ont tenu à participer personnellement à la 15^{ème} session ordinaire du sommet de la CEMAC tenu à Yaoundé. à l'initiative de S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat . Ce quorum complet est un indicateur de la confiance mutuelle entre les dirigeants et leur prédilection pour la dynamique communautaire.

De 2019 à 2023, le Chef de l'Etat camerounais a présidé aux destinées de la CEMAC en contexte de crises multiples et dans un environnement international marqué par le durcissement des conditions financières, une forte inflation, un taux de pauvreté en augmentation et une morosité des perspectives économiques... A cetableau, il convient d'ajouter la pandémie de COVID-19 avec des enjeux planétaires en matière de santé publique et de nombreux bouleversements économiques sociaux. sans oublier un panorama sécuritaire perturbé par des actes terroristes, la délinquance transfrontalière et maritime et les trafics de matières prohibées.

Durant son mandat, le Président Paul BIYA a constamment rappelé la nécessité de renforcer la coopération sous-régionale à travers une harmonisation accrue des politiques sectorielles nationales, une politique monétaire stable et un environnement des affaires plus assaini. Son action a été commandée par l'accomplissement des missions de la Communauté pour renforcer cohésion entre les peuples, raffermir les solidarités géographiques et sociologiques, éliminer les entraves aux échanges commerciaux intracommunautaires et harmoniser les politiques publiques nationales. Les rênes de la Communauté ont été tenues pendant quatre ans d'une main ferme et déterminée, dans le seul souci de maintenir la solidarité, c'est-à-dire, la conscience d'une interdépendance entre les peuples et le sentiment d'une responsabilité mutuelle pour consolider la cohésion communautaire. Telle est la clé du succès d'un mandat qui s'est achevé en apothéose le 17 mars 2023.

he six Heads of State of the Economic and Monetary Community of Central Africa (CEMAC) were keen to participate personally in the 15th ordinary session of the CEMAC Summit held in Yaounde, on the initiative of H.E. Paul BIYA, President of the Republic of Cameroon and the then Chairman of the Conference of Heads of State and Government. This full quorum is an indicator of the mutual trust between the leaders and their predilection for community dynamics.

From 2019 to 2023, the Head of State presided over the destiny of CEMAC in a context of multiple crises, in an international environment marked by the tightening of financial conditions, high inflation, a rising poverty rate, a gloomy economic outlook, the COVID-19 pandemic with its global stakes in terms of public health and numerous economic and social upheavals, without forgetting a security panorama regularly disturbed by terrorism, cross-border and maritime crime, and contraband.

During his term of office, President Paul BIYA constantly reiterated the need to strengthen sub-regional cooperation through increased harmonisation of national sectorial policies, a stable monetary policy, and a healthier business environment. His action was driven by the accomplishment of the Community's missions to strengthen cohesion among peoples, reinforce geographical and sociological solidarity, eliminate obstacles to intra-community trade, and harmonise national public policies. For four years, the reins of the Community have been held with a firm and determined hand, with the sole aim of maintaining solidarity, i.e. the awareness of the interdependence between peoples and the feeling of mutual responsibility for consolidating Community cohesion. This is the key to the success of a mandate that ended in apotheosis on 17 March 2023.



Discours d'ouverture du Président Paul BIYA

Opening Speech by the Head of State, H.E. Paul BIYA



Yaoundé, le 17 mars 2023

Yaounde, 17 March 2023

Messieurs les Chefs d'Etat de la CEMAC, Chers Frères,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir de nouveau à Yaoundé, dans le cadre de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Celle-ci se tient pour la première fois en présentiel depuis novembre 2019, en raison - comme vous le savez - de la survenue de la pandémie du Coronavirus.

Au nom du peuple camerounais et en mon nom personnel, je vous souhaite, ainsi qu'aux délégations qui vous accompagnent, une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour au Cameroun. Distinguished Heads of State of CEMAC, Dear Brothers,

Your Excellencies,

Ladies and Gentlemen,

I am very pleased to welcome you once again to Yaounde, for the Conference of Heads of State of the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC). It is being held in-person for the first time since November 2019, because of the outbreak of the Coronavirus pandemic, as you are aware.

On behalf of the Cameroonian people and on my personal behalf, I wish you and the delegations accompanying you, a warm welcome to Cameroon and a pleasant stay. Votre présence à ces assises témoigne de notre volonté commune de voir se renforcer davantage les liens de solidarité, de fraternité et de coopération qui existent entre les Etats et les peuples de la CEMAC. Je forme le vœu que nos travaux soient marqués du sceau du succès qui a toujours caractérisé nos rencontres.

Messieurs les Chefs d'Etat, Chers Frères,

Les défis qui nous interpellent dans notre marche vers l'intégration de nos pays sont nombreux et variés. Le monde change. La CEMAC ne saurait rester en marge de ce mouvement.

Comme vous le savez, le monde est devenu un village planétaire. Les distances ne constituent plus un obstacle, les interconnexions s'entremêlent et nous sommes tous devenus dépendants les uns des autres.

La guerre en Ukraine, avec la flambée des prix des denrées alimentaires et énergétiques qu'elle a entrainée, les vagues successives du COVID-19, avec ses répercussions sociales et économiques négatives partout dans le monde, sont là pour le démontrer.

La pertinence des réformes structurelles que nous avons entreprises dans le cadre du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) trouve sa justification dans notre prise de conscience des mutations profondes en cours dans le monde et dans notre sous-région.

Cette rencontre nous offre l'occasion d'examiner entre autres l'état de mise en œuvre de ce Programme qui, je le rappelle, est, selon les experts, la voie à suivre pour consolider la vitalité économique de notre sous- région. Elle nous permettra également d'aborder les conséquences de la guerre russo-ukrainienne sur nos économies, mais aussi la rationalisation des deux communautés régionales économiques de l'Afrique Centrale, pour ne citer que ces points-là.

En effet, notre volonté commune de promouvoir, de façon cohérente, le développement économique et social de Your presence at this meeting bears testimony to our common desire for a strengthening of the bonds of solidarity, fraternity and cooperation existing between the States and peoples of CEMAC. It is my wish that our proceedings be crowned with the success that has always characterized our meetings.

Distinguished Heads of State, Dear Brothers,

The challenges along our path to the integration of our States are multiple and varied. The world is changing, and CEMAC cannot afford to stay on the sidelines of this dynamic.

As you are aware, the world is now a global village. Distance is no longer an obstacle, interconnections are intertwining and we have all become interdependent.

This is evidenced by the war in Ukraine, with the ensuing hike in food and energy prices, and the successive waves of COVID-19, with its adverse social and economic impacts worldwide.

The ongoing structural reforms under the CEMAC Economic and Financial Reform Programme (PREF- CEMAC) are pertinent, and warranted by our awareness of the farreaching changes taking place in the world and in our sub-region.

This conference affords us the opportunity to review, among other things, the status of implementation of this Programme which, as we know, is considered by experts as the right path to the consolidation of our sub-region's economic vitality. It will also enable us not only to address the impacts of the Russia-Ukraine war on our economies, but also to streamline the two Central African regional economic communities, just to mention these few points.

Indeed, our common resolve to coherently foster the economic and social development of our countries has highlighted the need to merge the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC) and the Economic Community of Central African States



nos pays, a fait apparaître la nécessité de la fusion de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Il en est de même de la réforme de certaines institutions communautaires, notamment la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), ou de la fusion des deux Bourses de la sous-région.

Messieurs les Chefs d'Etat, Chers Frères,

Le bien-être de nos peuples frères passe aussi par une intégration harmonieuse de nos économies nationales à travers la réalisation de nos projets structurants et intégrateurs.

A cet effet, il nous faudra mettre l'accent sur la mise en œuvre de notre Programme Economique Régional de deuxième génération. Ce programme s'articule autour d'un portefeuille de douze projets intégrateurs susceptibles prioritaires, d'accélérer l'intégration physique et commerciale de la CEMAC. Il nous faudra également accélérer la mise en circulation du passeport biométrique CEMAC. Toutes ces actions vont favoriser un meilleur maillage de nos Etats, une circulation accrue des hommes et des biens, ainsi qu'une amélioration de la performance de nos économies.

(ECCAS). The same holds true for the reform of some community institutions, namely the Development Bank of Central African States (BDEAC), or merging of the two sub-regional stock markets.

Distinguished Heads of State, Dear Brothers,

The well-being of our brotherly peoples also hinges on a harmonious integration of our national economies through the implementation of our transformative and integrative projects.

In this regard, we will need to focus on the implementation of our second-generation Regional Economic Programme which is centred on a portfolio of twelve priority integrative projects that can fast-track CEMAC's physical and trade integration. We will also need to accelerate the release of the CEMAC biometric passport. All these actions will foster better intermeshing of our States, increased movement of people and goods as well as improved performance of our economies.

However, all of this cannot be achieved without peace and security within our national and sub-regional borders.

Mais, tout cela ne saurait se réaliser sans la paix et la sécurité à l'intérieur de nos frontières nationales et sous-régionales.

L'une des menaces qui pèsent sur le développement de la CEMAC est bien entendu l'insécurité, causée par des groupes armés internes et transfrontières qui infestent notre sous-région. Leurs activités sont d'autant plus pernicieuses que l'une de leurs attaques a couté la vie à notre regretté frère, le Président Idriss DEBY ITNO. Elles obligent nos Etats à consentir d'énormes sacrifices en termes de dépenses de sécurité.

Des progrès considérables sont enregistrés cà et là. Mais nous ne devons pas baisser la garde, ni réduire nos efforts. C'est le cas en ce qui concerne par exemple la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

Nous devons rester fidèles à nos engagements nationaux et communautaires pour que la paix et le progrès reprennent droit de cité dans nos pays et dans notre sous-région. Pour cela, la solidarité doit être le maître-mot.

Messieurs les Chefs d'Etat, Chers Frères, Excellences,

Mesdames et Messieurs.

En réitérant mes vœux de plein succès à ces assisses, je déclare ouverts les travaux de la 15° Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC.

Vive la Communauté Economique Monétaire de l'Afrique Centrale.

Vive la coopération régionale. Je vous remercie.

Insecurity caused by internal and crossborder armed groups roaming our subregion definitely features among the threats looming over the development of CEMAC. Their activities are all the more dangerous as one of their attacks cost the life of our late brother President Idriss Deby Itno. They have compelled our States to make huge sacrifices in terms of security spending.

Although we have made major strides here and there, we need to stay on the alert and not relent in our efforts. Such is the case. for instance, with the fight against the Boko Haram terrorist group.

We should stay true to our national and community commitments in order to restore peace and progress in our countries and our sub-region. To this end, solidarity should be the watchword.

Distinguished Heads of State, Dear Brothers, Your Excellencies.

Ladies and Gentlemen.

While reiterating my wishes for a successful meeting, I declare open, the proceedings of the 15th Ordinary Session of the CEMAC Conference of Heads of State.

Long live the Central African Economic and Monetary Community.

Long live regional cooperation. Thank you.

Allocution du Président de la Commission de la CEMAC, le Professeur Daniel Ona Ondo



Yaoundé, le 17 mars 2023

Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Président de la Conférence des Chefs d'État de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC);

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat;

Distingués invités;

Mesdames, Messieurs;

Au moment où s'ouvre ce XVème Sommet Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), ce sont ces propos de S.E.M. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun et Président de la Conférence des Chefs d'Etat, lus par le Président du Conseil Economique et Social, Monsieur Luc AYANG, à l'occasion de la commémoration de la 12ème édition de la Journée de la CEMAC, le 16 mars 2021, qui me viennent à l'esprit.

Je cite : « Face aux divers chocs exogènes, nos pays ont pu résister en puisant dans les vertus de la solidarité et de l'intégration régionale ». Fin de citation.

Solidarité et intégration régionale. C'est sans conteste le plus brillant résumé du projet commun des Etats membres de la CEMAC, unis autour d'un généreux idéal collectif, c'est-à-dire la construction d'un espace intégré où les populations vivent ensemble, dans un élan de solidarité, portées par une culture d'appartenance à une même communauté.

Alors je serai tenté, E x c e l l e n c e Monsieur le Président de la Conférence des Chefs d'Etat, de placer le présent Sommet, sous le sceau « de la solidarité et de l'intégration régionale ».

En appelant ainsi la présente Session de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, je pense à la tradition légendaire de l'accueil camerounais, je pense aussi à la mobilisation de toutes celles et tous ceux qui ont permis la tenue de ce grand événement communautaire dans des conditions flamboyantes.

Je pense, enfin, au devoir qu'a la CEMAC, de vous rendre hommage, solidairement, Monsieur le Président de la

Conférence des chefs d'Etat, pour avoir su et voulu continuer à porter haut et fort le flambeau de la CEMAC, pour avoir su et fait prospérer, avec sagesse et créativité, tout ce qui incarne, depuis des décennies, aux yeux de l'Afrique Centrale, le génie du peuple camerounais et du Cameroun. Et c'est de cet hommage que je veux accompagner les remerciements déférents que je vous adresse, avec fierté, en mon nom personnel, et au nom de toutes les institutions de la CEMAC.

Excellence Monsieur le Président de la Conférence des Chefs d'Etat ; Excellences Messieurs les Chefs d'Etat ; Mesdames, Messieurs ;

Ce sommet de la Solidarité et d'intégration régionale nous offre l'occasion, non seulement de commémorer les étapes franchies, mais surtout de célébrer la pertinence, l'acuité, la justesse du projet d'intégration qu'avaient forgé, pour nous, les pères fondateurs de la CEMAC.

Dans ce monde aujourd'hui secoué de convulsions, fracturé par les inégalités, démuni face aux menaces nouvelles, soucieux du futur décroissant qu'il pourrait bien léguer aux générations à venir, dans ce monde surpris par le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, dans ce monde en proie à une crise économique persistante, les Etats membres de la CEMAC ont réussi à fédérer leurs visions,

leurs efforts, leurs stratégies, leurs actions, leurs programmes, pour bâtir un ensemble homogène afin de relever les défis des chocs multiformes et maintenir allumée la flamme de la solidarité et de l'intégration régionale.

Nous construisons ainsi, pas à pas, étape par étape, les passerelles d'un progrès partagé, dans le creuset d'énergies créatrices qui se libèrent, et de nouveaux réseaux de solidarité qui se créent.

Nous le faisons, dans le cadre de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC), à travers notre volonté renouvelée de renforcer la compétitivité de nos activités économiques, les politiques communes, la convergence macroéconomique, la mise en œuvre des politiques sectorielles, un marché commun qui se consolide chaque jour davantage, une Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) qui concoure au financement des projets intégrateurs.

Nous le faisons, arrimés à une même monnaie, grâce à la politique monétaire conduite avec succès par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), un système bancaire stable et résilient garanti par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), une action de coordination de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Afrique Centrale entreprise par le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC).

Excellence Monsieur le Président de la Conférence des Chefs d'Etat ; Excellences Messieurs les chefs d'Etat ; Mesdames, Messieurs ;

Face aux défis nouveaux qui ne cessent de se renforcer, notamment la crise engendrée par la pandémie de Covid-19, les répercussions négatives du conflit entre l'Ukraine et la Russie, dont l'effet se matérialise à travers la volatilité des cours du pétrole, le renchérissement des prix des produits importés, l'aggravation de l'insécurité alimentaire et le durcissement des conditions financières mondiales, face à tout cela, la synergie d'actions des Etats membres et



des institutions communautaires a contribué à la reprise économique avec une croissance redevenue positive en 2021 après la récession de 2020, et une bonne tenue des recettes pétrolières en dépit de la contreperformance de l'activité pétrolière dans tous les pays membres producteurs.

Aujourd'hui, les perspectives macroéconomiques de la CEMAC pour 2022 et 2023 sont globalement favorables, caractérisées par une résorption des déséquilibres macroéconomiques qui devrait se poursuivre à la faveur principalement de la bonne tenue des cours du pétrole brut, avec à la clef le solde budgétaire, base engagements, dons compris, qui redeviendrait excédentaire en 2022, après avoir été déficitaire pendant une décennie.

Toutefois, en dépit de la ténacité, de la résilience de la CEMAC face aux chocs multiformes, rien de durable ne saurait se construire sans la paix. La CEMAC, dans la richesse de sa diversité s'investit pleinement dans cette dialectique paix-développement.

Par ailleurs, comme toute œuvre humaine ressemble à la poussée biologique de la nature, qui oblige chaque année et à chaque étape à débroussailler, à semer et à ordonner comme si en apparence aucun effort n'était jamais achevé, l'intégration régionale est un long chemin. Après s'être attelés à obtenir les acquis actuels dans l'œuvre de construction communautaire, à travers le fonctionnement de la CEMAC dans sa globalité comme dans ses différents compartiments, nous devons poursuivre les efforts dans le renforcement de la cohésion de l'ensemble des institutions communautaires et la consolidation du processus d'intégration en cours.

Je voudrais à cet égard saluer la parfaite collaboration de l'Union Economique de l'Afrique Centrale et de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale, dans leurs actions respectives, en concertation avec les institutions spécialisées placées sous leur supervision, afin d'établir en commun les conditions d'un développement économique et social harmonieux dans le cadre d'un marché ouvert, d'un environnement juridique approprié et caractérisé par le maintien de la stabilité de la monnaie commune.

Excellence Monsieur le Président de la Conférence des Chefs d'Etat ; Excellences Messieurs les Chefs d'Etat ; Mesdames, Messieurs ;

Après cinq ans de bons et loyaux services à la tête de la commission de la CEMAC, nous voilà au terme de notre mandat.

Je me garderai de vous faire un bilan pro domo de mon action à la tête de l'institution car comme dit un proverbe bien de chez nous « le sanglier n'a pas besoin de dire qu'il est bon. Ce sont les gens qui le mangent qui doivent l'apprécier. » Je laisse donc le soin aux autres d'apprécier ce qu'on a fait durant cette période. Cependant comme toute œuvre humaine, rien n'est parfait loin s'en faut. Nous avons posé une pierre dans la construction de notre édifice CEMAC. D'autres, après nous, poursuivrons le travail. Les ouvriers se relaient sur le chantier pour la construction de l'édifice commun.

Cependant, la présente session de la Conférence des Chefs d'Etat m'offre l'occasion de m'acquitter d'un devoir, celui d'exprimer ma gratitude à tous les Chefs d'État de la CEMAC qui m'ont tous appuyé, aidé et conseillé durant mon mandat.

Ma première pensée va au feu Maréchal IDRISS DEBY ITNO, avec qui nous avons entrepris la réforme de la BDEAC. Nous saluons sa mémoire en souvenir de sa gouvernance et de son engagement à la cause de l'intégration régionale.

Les premières actions du Président MAHAMAT Idriss DEBY ITNO qui s'inscrivent dans la préservation de la paix et de la stabilité de la sous-région, ne manqueront pas d'impacter positivement la communauté.

Ensuite qu'il me soit permis de remercier le Président de la République de Guinée Equatoriale, son excellence Teodoro OBIANG NGUEMA MBAZOGO, pour sa grande hospitalité.

C'est grâce à sa sollicitude que la Commission a pu s'installer à Malabo, mettant ainsi fin à son errance. Qu'il trouve ici le témoignage de notre reconnaissance. Nos remerciements vont également au Président Denis SASSOU NGUESSO pour sa gouvernance à la tête de PREF CEMAC. Il faut rappeler que notre mandat a commencé pendant la crise pétrolière, s'est poursuivi avec la crise de la COVID 19 et se termine avec la crise née de la querre entre l'Ukraine et la Russie. C'est grâce au programme des réformes économiques et financières mis en place par les Chefs d'Etat dans le cadre du PREF-CEMAC, que notre sousrégion a pu faire preuve de résilience. Monsieur le Président Soyez en remercié.

Mes remerciements vont ensuite au Professeur Faustin Archange TOUEDERA, Président de la République centrafricaine. Monsieur le Président, vous m'avez soutenu dans mon projet, contre vents et marées, de réhabiliter les 9 villas de la CEMAC. Vous avez même fait mieux en venant couper le ruban symbolique de la remise de clés des villas à la commission. Grace à votre engagement, la CEMAC dispose aujourd'hui d'un patrimoine immobilier important. Soyez en sincèrement remercié.

Je voudrai enfin témoigner ma profonde gratitude au Président de la République du Gabon son excellence ALI BONGO ONDIMBA, qui a proposé ses pairs, en 2017, de nommer ma modeste personne au poste de Président de la Commission. Je note avec respect, la chance qui a été la mienne, d'avoir été choisi, parmi tant de gabonaises et de gabonais. Par ce choix, Excellence, vous m'avez fait découvrir un monde merveilleux, celui de l'intégration régionale. Je voudrai vous dire ici, toute ma reconnaissance, ma loyauté et ma fidélité.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte, pour vous présenter mes sincères condoléances, suite au deuil qui frappe le peuple gabonais, à la suite du naufrage en mer du bateau Esther Miracle.

Mes remerciements seraient incomplets, si je ne les adresse pas également aux Présidents des différents Conseils des Ministres de l'UEAC. Merci au docteur Ngueto Yambaye, au Dr Issa DOUBRAIGNE de la République du Tchad et au Ministre Alamine OUSMANE MEY de la République du Cameroun avec qui j'ai travaillé en pleine symbiose.

C'est enfin l'occasion, de marguer toute ma gratitude à tous les premiers responsables de la Communauté, notamment : du Parlement, de la BEAC, de la BDEAC, de la COSUMAF de la COBAC, de la Cour des comptes, de la Cour de justice et de l'ensemble des Institutions spécialisées et Agences d'Exécution de la CEMAC.

Excellence Monsieur le Président la conférence des chefs d'Etat : Excellences Messieurs les Chefs d'Etat; Mesdames, Messieurs;

Avant de terminer mon propos, je voudrais rappeler que si nous sommes rassemblés sur cette terre d'accueil légendaire, c'est grâce à l'intérêt attentif et engagé que vous portez, Monsieur le Président de la république du Cameroun, à la CEMAC. La présence de vos illustres Pairs, aujourd'hui, parmi nous, en est une parfaite illustration. Soyez-en donc, ici, une fois de plus chaleureusement remercié, en mon nom personnel et au nom de toute la CEMAC.

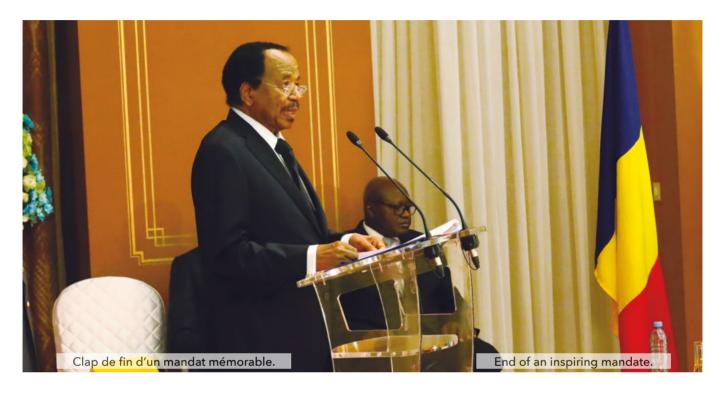
Au vue de nos engagements de ce jour et de l'histoire de notre communauté, j'émets le vœu, que la flamme de l'intégration sous régionale, qui a été allumée par nos illustres pères fondateurs ne s'éteigne jamais.

Vive l'intégration sous régionale ; Vive la CEMAC Je vous remercie de votre aimable attention.



Discours de clôture du Président Paul BIYA

Closing speech by H.E. Paul BIYA



Yaoundé, le 17 mars 2023

Yaounde, 17 March 2023

Messieurs les Chefs d'Etat de la CEMAC, Chers Frères,

Excellences.

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends de nouveau la parole devant vous ce soir pour clore nos délibérations de ce jour.

Ce plaisir est d'autant plus justifié que ces assises ont abouti à des résolutions susceptibles de produire des effets positifs qui seront immédiatement perceptibles par nos populations.

Tout au long des travaux, j'ai pu apprécier notre volonté commune de privilégier les intérêts de la Communauté. Distinguished Heads of State of CEMAC, Dear Brothers,

Your Excellencies.

Ladies and Gentlemen.

I am very pleased to once again take the floor before you this evening to close our proceedings of today.

My pleasure is all the more justified as the said proceedings have led to the adoption of resolutions which should produce positive effects that will be immediately felt by our people.

Throughout the proceedings, I did perceive our shared desire to prioritize the interests of the Community.

Ainsi, nous avons progressé dans la recherche de l'efficacité de nos institutions communautaires.

Nous avons évolué en ce qui concerne les mesures à prendre pour assurer la poursuite du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC, la consolidation de notre union monétaire, le renforcement de nos politiques structurelles, et l'amélioration du fonctionnement de nos institutions communautaires.

Bref, nous avons pu mesurer les avancées enregistrées et les efforts qui restent encore à faire. Les avancées constatées dans le cadre de l'intégration de nos économies augurent des perspectives encourageantes.

Il y a lieu d'être persuadé que notre Communauté est capable de jouer son rôle dans la rationalisation de l'exploitation commune de nos immenses ressources.

Messieurs les Chefs d'Etat de la CEMAC. Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Durant la présidence du Cameroun à la tête de notre Organisation commune, notre action est restée, malgré les contraintes exogènes, centrée sur la poursuite de nos objectifs d'intégration.

Des étapes significatives ont été franchies, car la construction communautaire est un processus long. Je reste optimiste quant à sa mise en place progressive.

C'est le lieu pour moi de vous remercier tous, Chefs d'Etat et peuples de la CEMAC, pour le soutien que vous m'avez apporté tout au long de mon mandat, ainsi que pour votre confiance.

Je tiens aussi à remercier tous nos partenaires au développement qui nous ont accompagnés dans la réalisation des objectifs que nous nous sommes assignés au sein de la CEMAC.

Et j'adresse de vives félicitations au Président de la Commission de la CEMAC, ainsi qu'aux dirigeants de toutes nos institutions communautaires qui n'épargnent aucun effort pour assurer la bonne marche de celles-ci.

In this regard, we have made major strides towards improving the efficiency of our community institutions.

We have made headway regarding the measures to be taken to ensure the continuation of the CEMAC Economic and Financial Reforms Programme, the consolidation of our monetary union, strengthening of our structural policies and the improvement of the functioning of our community institutions.

In a nutshell, we assessed the ground covered and the efforts still to be made. The progress noted in the integration of our economies bodes well for the future.

There is reason to be confident in our Community's ability to rationalize the shared exploitation of our huge resources.

Distinguished Heads of State of CEMAC, Your Excellencies.

Ladies and Gentlemen.

Despite exogenous constraints, our action during Cameroon's tenure at the helm of our common organization remained focused on pursuing our integration objectives.

We have reached major milestones because community building is a long process. I remain optimistic about its progressive establishment.

At this juncture, I would like to extend my gratitude to all of you, Heads of State and peoples of CEMAC, for your support and confidence throughout my tenure.

I would also like to thank all our development partners for supporting us to achieve the goals we set ourselves within CEMAC.

I extend my heartfelt congratulations to the President of the CEMAC Commission, as well as the heads of all our community institutions, who spare no effort to ensure their smooth functioning.

Lastly, I hail the vitality of all those who contributed directly or indirectly to the preparation and successful conduct of this Summit.

Je salue enfin le dynamisme de tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement aux préparatifs et au bon déroulement de ce Sommet.

Au moment où je passe le témoin à notre Frère, le Président Faustin-Archange TOUADERA, à la présidence de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, je voudrais lui exprimer notre confiance et notre disponibilité à collaborer avec lui, pour le progrès de notre Communauté et dans l'intérêt de nos peuples frères.

Je suis persuadé que sous son impulsion, notre Communauté remportera de nouvelles victoires sur le chemin de son intégration et de son émergence économique.

En souhaitant, à toutes les délégations, un bon retour dans leurs pays respectifs, je déclare clos, les travaux de la 15° Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC.

Je vous remercie de votre attention.

As I hand over the chairmanship of the Conference of CEMAC Heads of State to our Brother, President Faustin-Archange Touadéra, I would like to express our confidence in him and our willingness to work with him for the progress of our Community and in the interest of our brotherly peoples.

I am convinced that under his leadership, our Community will win more victories on the path to its integration and economic emergence.

While wishing all delegations a safe return to their respective countries, I declare closed, the 15th Ordinary Session of the Conference of CEMAC Heads of State.

Thank you for your attention.



COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE



15^{ème} SESSION ORDINAIRE DE LA **CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE LA** CEMAC

Yaoundé, le 17 mars 2023

COMMUNIQUE FINAL

La quinzième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), s'est tenue le 17 mars 2023 à Yaoundé, République du Cameroun, sous la présidence de S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun et Président en Exercice de la Conférence.

Ont participé au Sommet :

- Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun ;
- Son Excellence Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine;
- Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo;
- Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise ;
- Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale;
- Son Excellence Mahamat IDRISS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad

Le Professeur Daniel ONA ONDO, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Outre les membres du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) et du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), ont aussi pris part aux travaux de cette session, la Vice-Présidente et les Commissaires de la CEMAC, le Gouverneur de la BEAC, le Président du Parlement Communautaire, la Première Présidente de la Cour des Comptes de la CEMAC, le Président de la BDEAC, le Secrétaire Général de la COBAC, ainsi que les premiers responsables des Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la Communauté.

La Conférence des Chefs d'Etat a été précédée par la première session ordinaire de l'année 2023 du Comité Ministériel de l'UMAC et la trente-neuvième session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC, toutes deux tenues le 15 mars à Yaoundé.



La Conférence s'est ouverte par une cérémonie solennelle au Palais de l'Unité. Après l'exécution de l'hymne de la CEMAC, elle a été ponctuée par une allocution du Professeur Daniel ONA ONDO, Président de la Commission de la CEMAC, et du discours d'ouverture de S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, il a été procédé à la décoration de plusieurs personnalités de la Communauté, distinguées dans l'Ordre honorifique de la CEMAC.

Abordant l'examen des points inscrits à son ordre du jour, la Conférence a suivi, avec intérêt, la Communication de S.E. Denis SASSOU-N'GUESSO. Président de la République du Congo, Président Dédié du Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), sur l'état d'avancement de la deuxième génération du Programme.

S'agissant du volet social, le Président Dédié a présenté le nouvel axe dans la matrice des réformes communautaires, porté par le nouveau programme de coopération Banque Mondiale-CEMAC, pour le développement du capital humain en Afrique Centrale sur la période 2021-2025. La Conférence a salué cette initiative et encouragé les États membres à accentuer les efforts pour le financement adéquat des secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle, de la santé et de la protection sociale, tout en invitant les Partenaires Techniques et Financiers à se joindre audit programme.

La Conférence l'a félicité pour la qualité du travail accompli, ainsi que pour les progrès enregistrés depuis 2017 dans l'exécution dudit Programme sur le redressement global des économies de la CEMAC, et plus particulièrement la mise en œuvre des onze projets intégrateurs présentés à la Table ronde de Paris en novembre 2020. Elle l'a invité à poursuivre la mise en œuvre de la deuxième génération des projets intégrateurs de cet important Programme.

Au titre de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale, la Conférence a reçu le Rapport conjoint du Gouverneur de la BEAC et du Président de la Commission, sur la réflexion ouverte sur le cadre et les conditions d'une nouvelle coopération monétaire avec la France. Elle a suivi l'exposé y relatif du Gouverneur et lui a prescrit, ainsi qu'au Président de la Commission, d'élargir la réflexion aux Ministres de l'UMAC et



de l'UEAC, et de lui soumettre leurs conclusions conjointes à brève échéance, en planifiant, suivant un échéancier précis, les mesures à prendre à court, moyen et long termes.

En outre, elle a suivi la présentation de l'analyse et perspectives de la Cryptomonnaie dans la sous-région, faite par le Gouverneur de la BEAC. La Conférence a réaffirmé son attachement aux dispositions de l'Article 6 de la Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale sur le cours légal et pouvoir libératoire de la monnaie dans la Communauté. Elle a encouragé la BEAC, en collaboration avec les autres régulateurs communautaires, à poursuivre les réflexions déjà engagées, en vue d'élaborer un cadre légal et règlementaire des activités relatives à l'émission et la gestion des cryptoactifs, ainsi qu'à la régulation des fintech et proposer, le cas échéant, des solutions alternatives crédibles.

Au titre de l'Union Economique de l'Afrique Centrale, la Conférence a suivi la présentation, faite par le Président de la Commission, sur l'étude menée sur la Stratégie d'import substitution des produits du cru de la CEMAC et l'a adoptée. Elle a exhorté les États membres, les Institutions sous-régionales, les Partenaires Techniques et Financiers et les opérateurs économiques à faire de la Stratégie un enjeu majeur en s'appropriant son Plan d'opérationnalisation. A cet effet, elle a instruit le Président de la Commission de mettre en place une structure communautaire de contrôle de qualité des produits du cru de la CEMAC et s'assurer des mesures de facilitation de la circulation desdits produits, notamment par la mise en place effective des postes-frontières.

Concernant le cadre institutionnel de la CEMAC, en application de la décision du retour de la Commission et de l'École Inter-États des Douanes à leurs sièges respectifs, et tenant compte de l'amélioration des conditions sécuritaires en République Centrafricaine, la Conférence a instruit la Commission de déclencher le processus du retour à Bangui à très court terme.

Au sujet des activités des Organes de la Communauté, la Conférence a suivi les rapports présentés respectivement par le Président de la Commission, le Gouverneur de la BEAC et le Président de la BDEAC.

Le Président de la Commission, après avoir rappelé le contexte qui a marqué la période quinquennale écoulée et impacté le fonctionnement de la Communauté, a présenté les principales avancées du processus d'intégration de la CEMAC obtenues



entre novembre 2017 et fin 2022. Il a précisé que l'essentiel du bilan des activités accomplies au cours du dernier quinquennat a porté sur la gestion macroéconomique des Etats membres, le développement du capital humain, la mise en œuvre des programmes dans les domaines de la santé publique, des infrastructures, du développement industriel, des mines, du tourisme, des télécommunications, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la sylviculture. La Conférence a pris acte du bilan présenté et félicité le Président de la Commission, la Vice-Présidente ainsi que l'ensemble des Commissaires pour les acquis obtenus.

Le Gouverneur de la BEAC a présenté l'évolution récente du système financier sousrégional et les mesures prises, avec le soutien de la Communauté financière internationale, des Etats membres et des Institutions de la CEMAC, pour en renforcer la stabilité.

La Conférence s'est réjouie de la consolidation des réserves de change grâce à l'application effective de la Réglementation des changes. Elle a félicité la BEAC et l'a encouragée à poursuivre et renforcer l'application de ladite Réglementation à tous les secteurs d'activité, notamment aux entreprises du secteur extractif, en vue de favoriser la consolidation de la position extérieure des réserves des changes de la CEMAC. A cet égard, la Conférence a instruit le Gouverneur de la BEAC d'associer étroitement le Président de la Commission, les Ministres sectoriels concernés et ceux en charge des Finances ainsi que toutes les parties prenantes, en vue de l'aboutissement concret des négociations autour du rapatriement des recettes d'exportation.

Elle s'est satisfaite de la poursuite, par les Etats, des programmes conclus avec le FMI, en vue de libérer le potentiel de croissance de la Sous-région en créant plus d'espace budgétaire et monétaire.

Le Président de la BDEAC a informé la Conférence de l'adoption du nouveau Plan stratégique 2023-2027 qui s'articule autour des trois axes suivants : (i) Contribuer fortement à l'intégration économique régionale, au développement durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations ; (ii) Renforcer et diversifier les ressources financières de la Banque ; et (iii) Transformer et moderniser la BDEAC. Il est prévu, sur la durée du Plan Stratégique, une prise d'engagements d'environ FCFA 1.700 milliards, pour le financement des infrastructures d'intégration régionale, des projets de diversification de l'économie et d'inclusion financière des populations. La



Conférence a salué les perspectives envisagées et encouragé le Président de la BDEAC dans l'exécution dudit Plan.

S'agissant des Notes d'information, la Conférence a été tenue informée des faibles performances du mécanisme autonome de financement de la Communauté par la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI). Elle a instruit les Ministres en charge des Finances de s'acquitter du paiement des arriérés dus, dans le respect des dispositions des textes régissant ce mécanisme.

En outre, la Conférence a pris bonne note des recommandations de l'étude relative aux impacts économiques et financiers de la guerre en Ukraine sur les économies de la CEMAC. Elle a salué les mesures exceptionnelles prises par les États membres et les Institutions communautaires pour les contenir, tout en réitérant l'importance de de poursuivre le Plan de relance économique post-Covid-19 des pays de la CEMAC, afin de rendre plus résilientes nos économies.

La Conférence a, par ailleurs, été informée et a pris acte de l'état de mise en œuvre de la Politique Commune d'Émigration, d'Immigration et de la protection des frontières en zone CEMAC ainsi que des avancées réalisées dans le cadre de l'élaboration du Nouveau Programme Economique Régional.

Au titre des mesures individuelles, la Conférence a procédé aux nominations des premiers responsables dans les institutions communautaires. Ainsi, ont été nommés aux fonctions ci-après :

1. A la Commission de la CEMAC :

- Président, Monsieur Baltasar ENGONGA EDJO'O, de nationalité Equato-guinéenne;
- Vice-Président, Monsieur Charles ASSAMBA ONDOGO, de nationalité Camerounaise;
- Commissaire, Monsieur Francial Giscard Bodin LIBENGUE-DOBELE KPOKA, de nationalité Centrafricaine;
- Commissaire, Monsieur Fulgence LIKASSI-BOKAMBA, de nationalité Congolaise;
- Commissaire, Monsieur Nicolas BEYEME NGUEMA, de nationalité Gabonaise :
- Commissaire, Monsieur NGABO SELI MBOGO, de nationalité Tchadienne.



2. A la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

- > Vice-Gouverneur, Monsieur Michel DZOMBALA, de nationalité Congolaise:
- > Secrétaire Général, Monsieur Miguel ENGOGA OBIANG EYANG, de nationalité Equato-quinéenne ;
- Directeur Général de l'Exploitation, Monsieur Jean-Clary OTOUMOU, de nationalité Gabonaise;
- Directeur Général du Contrôle Général, Monsieur Blaise Eugène NSOM, de nationalité Camerounaise.
- 3. A la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) : Vice-Président, M. Jean Paterne MEGNE EKOGA, de nationalité Gabonaise.
- 4. A la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) : Secrétaire Général Adjoint, Monsieur Marcel ONDELE, de nationalité Congolaise.
- 5. A la Commission de Surveillance des Marchés Financiers (COSUMAF) :
 - > Président, Madame. Jacqueline NKEMBE epse ADIABA, de nationalité Camerounaise :
 - > Secrétaire Générale, Monsieur Salvodor MANGUE AYINGONO, de nationalité Equato-Guinéenne.
- 6. Au Groupe d'Actions contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC): Secrétaire Permanent, Monsieur André KANGA, de nationalité Congolaise.
- 7. A la Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) :
 - Secrétaire Exécutif, Madame BESSONE née EGBE TABOT, de nationalité Camerounaise :
 - > Secrétaire Exécutif Adjoint, Monsieur Gabriel ESONO NDONG MICHA, de nationalité Equato-Guinéenne.
- 8. A l'Organisation pour la Coordination de la Lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC): Secrétaire Exécutif, Madame KHADIDJA GUIRSIMI de nationalité Tchadienne



- A l'Institut Sous-régional Multisectoriel de Technologies Appliquées, de Planification et d'Evaluation des Projets (ISTA)
 - Directeur Général, Monsieur Evariste EVANE, de nationalité Camerounaise;
 - Directeur Général Adjoint, Monsieur Innocent MOKOGON, de nationalité Centrafricaine.
- 10. A l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme de la CEMAC (EHT): Directeur Général, Monsieur Yves-Martial ODILON BOUTOUNDOU, de nationalité Gabonaise.
- 11. A l'Ecole Inter-Etats des Douanes (EIED): Directeur Général, Monsieur DOUMAPI TAINGAM de nationalité Tchadienne.
- 12. Au Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC): Directeur Général, Monsieur Jean-Louis MIHINDOU DOUKAGA, de nationalité Gabonaise.
- 13. A l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA): Directeur Général, Monsieur Marcel OPOUMBA, de nationalité Congolaise.
- 14. A l'Institut de l'Economie et des Finances (IEF-Pôle Régional) : Directeur Général, Monsieur Jacquinot VOUNDI, de nationalité Camerounaise.
- 15. A l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC): Directeur Général, Monsieur Eugène APOMBI, de nationalité Congolaise.
- 16. Au Comité Inter-Etats des Pesticides d'Afrique Centrale (CPAC): Directeur Général, Monsieur Bernard BOUTSIKA NGAVET, de nationalité Gabonaise.
- 17. Au Comité des Chefs de Police d'Afrique Centrale (CCPAC) : Secrétaire Permanent, Monsieur Esaie OVONO EYI MEZUI, de nationalité Gabonaise ;
- 18. A la Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (CICOS): Secrétaire Générale, Madame Marie-Thérèse ITONGO, de nationalité Gabonaise.



La Conférence a salué le travail accompli par l'ensemble des responsables sortants dans l'exercice de leur mandat. Elle a enjoint les responsables entrants et sortants à procéder, dans les plus brefs délais, à la passation de service selon les meilleures pratiques en la matière. Elle a prescrit aux responsables entrants et ceux en place d'inscrire leurs actions dans le cadre de la transparence dans la gestion et du renforcement de la collégialité dans les prises de décision.

S'agissant de la prestation de serment des nouveaux membres de la Commission, la Conférence a invité à l'organisation de la cérémonie y relative à très brève échéance et ce, conformément aux dispositions en vigueur.

En divers, la Conférence a suivi la communication de S.E. Mahamat IDRISS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad relative à un appui de la CEMAC, à la candidature de son pays au poste de Directeur Général de l'ASECNA. La Conférence l'a assuré de son soutien sans condition. Par ailleurs, la Conférence l'a félicité pour la qualité de la conduite de la transition et l'a encouragé à poursuivre la mise en œuvre du processus jusqu'à son terme.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat ont exprimé leurs sincères remerciements à leur Frère et Ami, S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Président en Exercice sortant de la CEMAC, au Gouvernement et au peuple camerounais, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qui leur ont été réservés tout au long de leur séjour à Yaoundé, ainsi que leur haute appréciation de l'excellente organisation de cette 15ème session de leur Conférence.

La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture du Communiqué Final, le discours de clôture du Président sortant, le passage de témoin au Président entrant et l'exécution de l'hymne de la CEMAC.

Les Chefs d'Etat ont adressé leurs vives félicitations à leur Frère et Ami, S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun et Président en exercice sortant de la CEMAC, pour le succès de sa mandature et souhaité pleine réussite à leur Frère et Ami S.E. Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine, Président en exercice entrant de la CEMAC, à qui la Conférence assure son entière disponibilité.

La 16ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se tiendra à Bangui, République Centrafricaine.



15ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC





Les travaux de la quinzième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale. /-

Fait à Yaoundé, le 17 mars 2023

Pour la Conférence des Chefs d'Etat,

Le Président en exercice

Le film de l'événement Photo gallery

Le ballet des arrivées à l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen...

Arrivals at Yaounde-Nsimalen airport.









34 LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS Février/mars - February/March 2023

15th ordinary session of the CEMAC Heads of State Conference













15ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC











36 **LETEMPS DES OPPORTUNITÉS** Février/mars - February/March 2023

















38 **LETEMPS DES OPPORTUNITÉS**Février/mars - February/March 2023







Dossier

15ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC







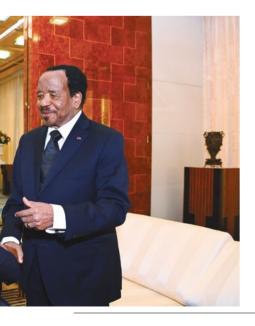




40 LETEMPS DES OPPORTUNITÉS Février/mars - February/March 2023

Official visit of French President Emmanuel Macron







Dossier

15ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC















Dossier

15ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC







44 LETEMPS DES OPPORTUNITÉS Février/mars - February/March 2023













46 LETEMPS DES OPPORTUNITÉS
Février/mars - February/March 2023











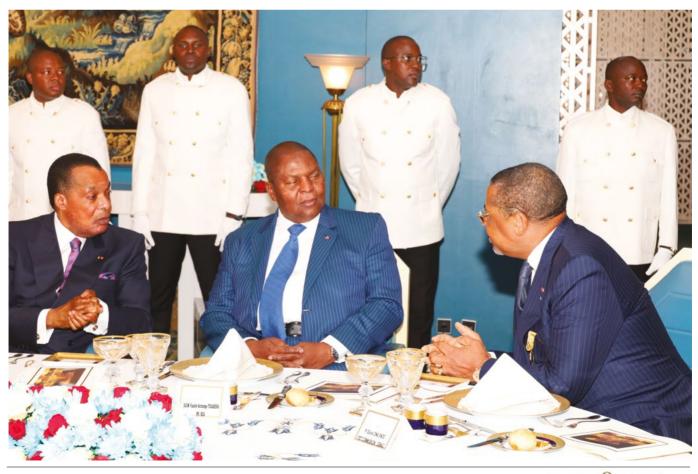
Dossier

15ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC



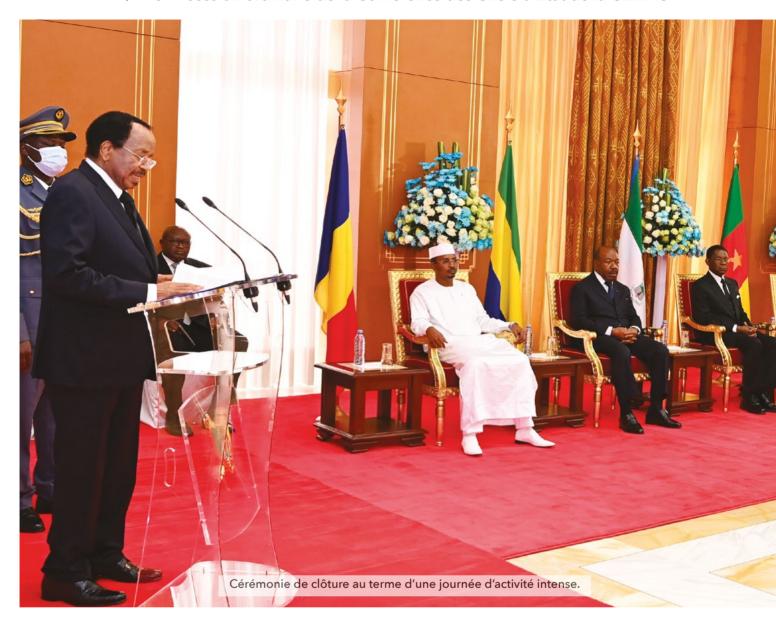






Dossier

15ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC







50 LETEMPS DES OPPORTUNITÉS Février/mars - February/March 2023

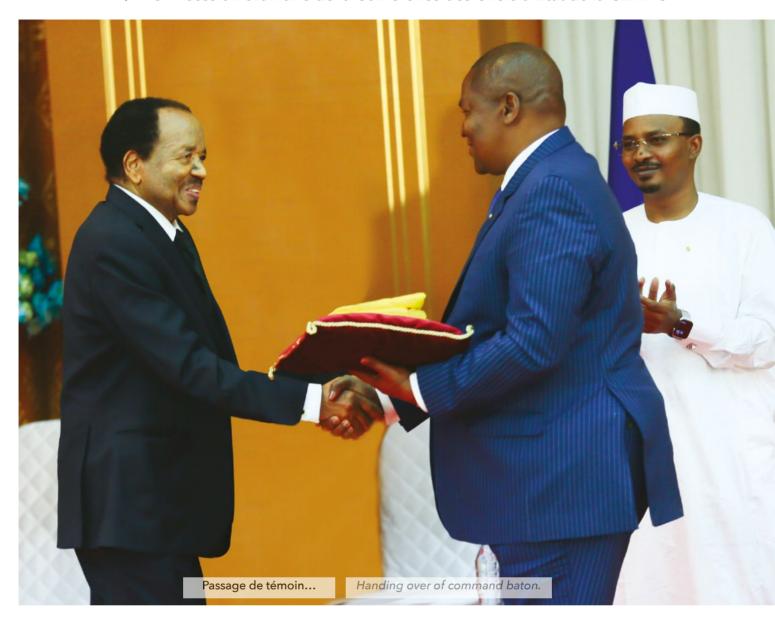


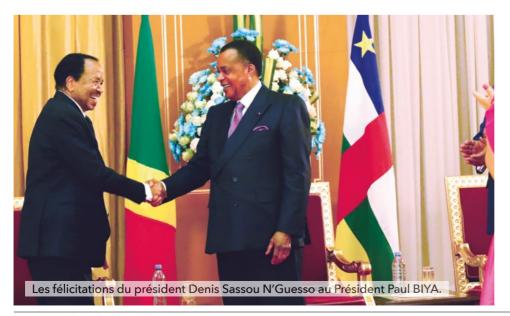




Dossier

15ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC

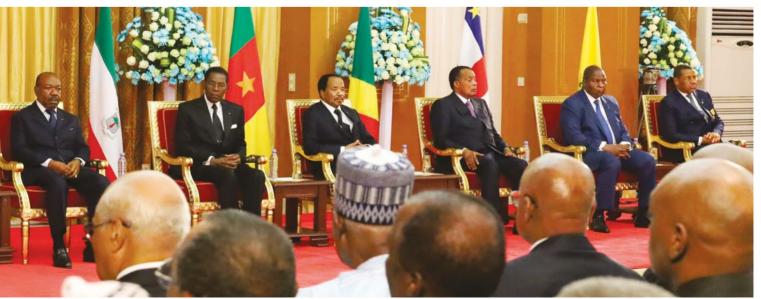














Cameroun - Tchad : des acquis à consolider

Cameroon-Chad Ties: Fraternity in Continuity

e Président de la République, S.E. Paul BIYA, s'est entretenu en tête- à- tête, au palais de l'Unité, le jeudi 16 mars 2023, en marge de la 15ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC, avec son homologue tchadien, Mahamat Idriss Deby Itno, Président de Transition, Président de la République, Chef de l'Etat.

Cette première rencontre, empreinte de cordialité et de sympathie, a permis d'effectuer un large tour d'horizon des relations anciennes de bon voisinage et de fraternité entre les deux pays, et d'aborder des sujets d'intérêt commun. Il s'agit notamment des défis sécuritaires, économiques, sociaux et culturels qu'expérimentent conjointement le Cameroun et le Tchad. Le développement intégré de la sous-région ainsi que des questions liées au bon fonctionnement des institutions sous

president Paul BIYA exchanged amiably on the eve of the 15th ordinary session of the CEMAC conference of Heads of State organised in Yaounde with His Excellency General Mahamat Idriss Deby Itno, Chairman of the transition, Head of State of the Republic of Chad.

This historic high-level encounter at Unity Palace - the first since the tragic death of the Field Marshal of Chad, H.E. Idriss Deby Itno - reaffirmed the commitment to the continuity of the excellent, longstanding, and fraternal cooperation ties that exist between Yaounde and N'Djamena. The new Chadian leader equally had to personally express his gratitude to his Cameroonian counterpart whose words of wisdom greatly helped in the smooth organisation of Chad's inclusive and sovereign national dialogue, which has paved the pathway for a return to normalcy.

On the sidelines of the CEMAC Summit

régionales, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la CEMAC, ont également occupé une place importante lors de cet échange.

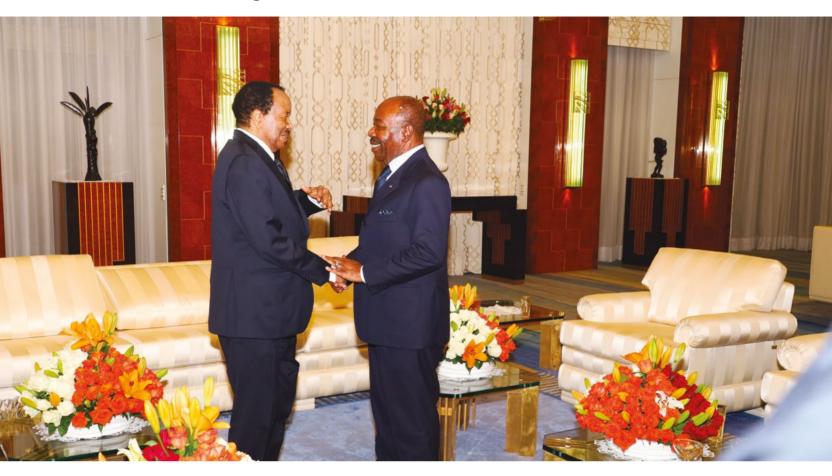
La rencontre entre le benjamin, Mahamat Idriss Deby Itno, et le sage et chevronné Paul BIYA, n'a pas manqué d'évoquer la mémoire du très regretté Maréchal Idriss Deby Itno, décédé le 20 avril 2021, dont la proximité avec le Chef de l'Etat camerounais était très affectueuse. Son successeur a assurément trouvé auprès du Président Paul BIYA une source d'inspiration pour assumer avec bonheur la charge qu'il assume.

Cameroon and Chad are bent on fostering security and economic ties. Both countries play a critical role in the suppression of Boko Haram terrorism around the Lake Chad area via the Multilateral Joint Task Force (MNJTF). The ongoing construction of a bridge over the Logone River to link Yagoua and Bongor is a major element in the drive to attain joint economic goals. Its completion is expected to boost trade for both countries, especially along the Douala-N'Djamena corridor.



Le soutien du Président Paul BIYA au Président de la transition au Tchad, Mahamat Idriss Deby Itno.

President Paul BIYA and the President of the transition in Chad, Mahamat Idriss Deby Itno.



Cameroun-Gabon. Judicieuse concertation

Cameroon, Gabon Share Common Vision to Advance Growth in CEMAC zone

u terme des intenses travaux de la 15ème session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le 17 mars 2023 au Palais de l'Unité, le Président de la République, Paul BIYA, s'est entretenu dans la soirée de ce même jour, avec son homologue du Gabon, le Président Ali Bongo Ondimba, sur les questions bilatérales.

Le couple Cameroun-Gabon, fondé sur des relations séculaires, constitue un bel exemple d'intégration socio spatiale, et en raison de leurs affinités, les Présidents Paul Biya et Ali Bongo Ondimba s'emploient à consolider une coopération qui se veut le pivot de la dynamique d'intégration dans la sous-région. Cet état de veille garantit le développement social et économique conjoint dont le corollaire est le bien-être des populations.

President Paul BIYA and His Excellency Ali Bongo Ondimba of the Gabonese Republic had a special discussion at Unity Palace on 17 March 2023. Both leaders met at the end of the 15th ordinary session of the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC) Conference of Heads of State.

Cameroon and Gabon hold regular consultations, especially on issues related to the acceleration of sub-regional integration in the CEMAC zone. Thus the Yaounde rendezvous was a perfect opportunity for both Heads of State to compare notes on the socio-political and economic evolution of the bloc.

The Gabonese leader also used the audience to congratulate H.E. Paul BIYA on his brilliant mandate, which was greatly affected by the

On the sidelines of the CEMAC Summit



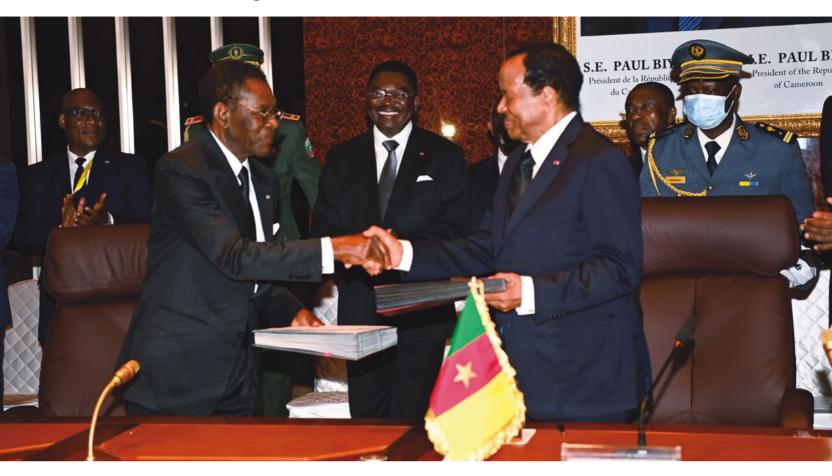
advent of the COVID-19 pandemic. In return, the host appreciated the high sense of solidarity shown by his Gabonese counterpart who wasted no effort to honour his invitation.

President Ali Bongo Ondimba was particularly interested in President Paul BIYA's term of office at the helm of CEMAC affairs because it was marked by the successful stewardship of the outgone chairperson of the CEMAC commission Gabonese-born Professor Daniel Ona Ondo - who certainly benefited from the rich experience and constant guidance of the wise man of Africa.



Entretien amical et fraternel entre Paul BIYA et Ali Bongo Ondimba.

A friendly and fraternal meeting between Paul BIYA and Ali Bongo Ondimba.



Cameroun-Guinée Equatoriale. Un modèle d'intégration économique

Agreement on Exploitation of Cross-border Gas Field

e Président de la République du Cameroun, S.E. Paul BIYA, et son homologue de la Guinée Equatoriale, S.E. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, se sont rencontrés au sortir de la cérémonie de clôture de la conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, le 17 mars 2023, pour la signature d'un important « Accord bilatéral pour la coopération dans l'exploitation des champs pétroliers et gaziers transfrontaliers ».

Cet accord traduit l'excellence de la coopération économique entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Il constitue aussi un signe éloquent du processus d'intégration sous-régionale qui se déploie avec dynamisme au sein de la CEMAC.

Ledit accord ouvre la voie à un champ de coopération étendu qui consacre la gestion commune des ressources partagées entre les deux pays, dont l'unification des champs gaziers n the side-lines of the 15th ordinary conference of the Heads of State of CEMAC on 17 March 2023, the President of the Republic His Excellency Paul BIYA, and his counterpart of Equatorial Guinea, Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, signed a bilateral cooperation agreement on the exploitation of gas and petrol along Cameroon's border with Equatorial Guinea. This was the culmination of intensive negotiations that had been ongoing between the authorities of the two countries.

This event was a major diplomatic victory for the two leaders who took the talk on sub-regional integration by enabling the common exploitation of resources for the benefit of the people of the two nations. The agreement will also strengthen the economic and social ties between the two neighbouring countries.

On the sidelines of the CEMAC Summit

et pétroliers de Yoyo au Cameroun et de Yolanda en Guinée Equatoriale constitue la première étape. Ce réservoir regorge de ressources disponibles à 80% pour le Cameroun. L'option hybride de développement du projet intègre les installations préexistantes dans les deux pays.

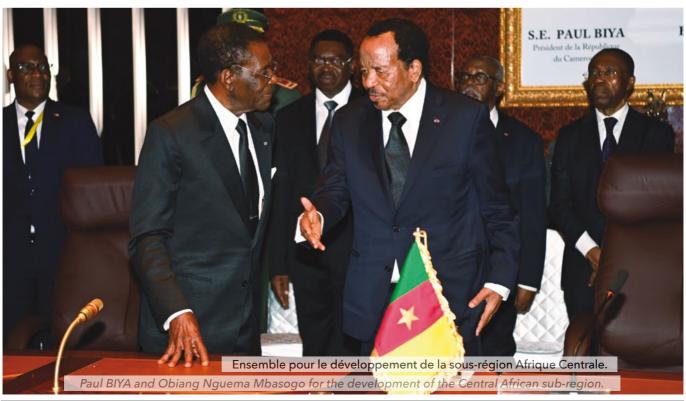
Au plan socio-économique et financier, les retombées du projet sont énormes en termes de création de milliers d'emplois, de contribution aux PIB des deux pays, de revenus fiscaux, d'impact financier net positif sur les finances publiques, etc. Cela est rendu possible grâce à un investissement de plus de 3 600 millions de dollars US, dont une partie constituera un flux financier important pour le Cameroun et un apport considérable en devises.

Au plan politique et diplomatique, la signature de cet accord illustre, une fois de plus, une fin de mandat fructueuse pour le Président Paul BIYA à la tête de la CEMAC.

En définitive, le Cameroun montre la voie d'une coopération productive, source d'apaisement de tensions entre les peuples et facteur de paix et de prospérité en Afrique Centrale. President Paul BIYA once more demonstrated his leadership qualities as he concluded his mandate at the helm of the sub-regional organisation with a concrete example of cooperation that should cement the relations of member countries of CEMAC. The project is expected to be implemented with an important financial inflow, as the expected investment is over 3,600 US Dollars. It will also create thousands of direct and indirect jobs for Cameroonians.









Le développement de la ressource humaine, gage d'avenir pour la CEMAC

Development of human resources, a guarantee for the future of CEMAC

e message du Président de la République du Cameroun, Paul BIYA, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, à l'occasion de la 14ème édition de la Journée de la CEMAC célébrée le 16 mars 2023, sous le thème « Valoriser le capital humain pour une CEMAC émergente », perçoit la transformation structurelle des économies des pays de la sous-région comme une réponse efficace aux nombreuses crises qui l'ont affectée ces dernières années.

Seulement, pour atteindre l'émergence tant souhaitée, le développement de la ressource humaine apparait comme le socle sur lequel toutes les actions doivent s'appuyer. D'où la nécessité de poursuivre les efforts conjugués de formation d'une masse critique de ressources outillées pour porter l'essor socioéconomique de la sous-région.

resident Paul BIYA's message on the occasion of the 14th edition of CEMAC Day celebrated on 16 March 2023 focused on "Valorising human capital for an emerging CEMAC". The then President of the Conference of Heads of State of CEMAC perceived the structural transformation of the economies of the countries of the sub-region as an effective response to the numerous crises that have developed in recent years.

However, to achieve the much-desired emergence, the quality of human resources appears to be the bedrock on which all development actions must be based. Hence the need to continue the joint efforts to train a critical mass of human resources equipped to carry the socio-economic development of the sub-region.

Message du Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat, S.E. Paul BIYA

Speech by H.E. Paul BIYA, Current President of the CEMAC Conference of Heads of State



Yaoundé, le 15 mars 2023

Yaounde, 15 March 2023

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat de la CEMAC,

Peuples de la CEMAC,

Nous célébrons ce 16 mars 2023, la 14° édition de la Journée de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Cet important évènement traduit notre quête constante d'un idéal communautaire autour du vivre-ensemble. Il offre aux Etats membres de la CEMAC l'occasion de marquer un temps d'arrêt et de dresser un bilan, afin d'envisager les perspectives de leurs actions communes en faveur d'un développement économique et social inclusif.

Your Excellencies CEMAC Heads of State, Peoples of CEMAC,

Today 16 March 2023, we are commemorating the 14th edition of the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC) Day.

This milestone event reflects our constant quest for a community ideal centred on living together. It affords CEMAC Member States the opportunity to pause for a while to take stock and review the prospects of their joint actions for inclusive economic and social development.

Au plan international, l'économie mondiale continue de faire face à de nombreux chocs. Après la pandémie du COVID-19, la crise géopolitique entre la Russie et l'Ukraine a entrainé de fortes pressions sur les prix des produits énergétiques et alimentaires.

Comme vous le savez, notre sous-région n'a pas été épargnée.

Ces chocs ont compromis les efforts de relance économique entrepris par nos Etats. Toutefois, ils poursuivent résolument la mise en œuvre des différentes réformes économiques et financières qu'ils ont adoptées, avec un accent sur la maitrise de l'inflation et la diversification économique.

Notre taux de croissance est estimé à 1,7% en 2021 et à 2,9% en 2022. Les efforts de consolidation budgétaire produisent des résultats appréciables. Les soldes budgétaires et de notre compte courant extérieur s'améliorent progressivement.

Les leçons tirées des nombreuses contraintes économiques et financières qui s'imposent à notre sous-région ces dernières années, nous invitent à relever le défi de la transformation structurelle de nos économies. Cette démarche urgente et importante pourra nous permettre de réduire substantiellement le déficit de notre balance commerciale et notre exposition aux chocs extérieurs. La politique d'importsubstitution est une bonne option pour l'atteinte de ces objectifs.

Dans la perspective de l'émergence de notre Communauté, disposer d'une ressource humaine en bonne santé, bien formée dans diverses disciplines et adaptées aux besoins du marché de l'emploi et du développement de notre sous-région, constitue également un défi majeur à relever. En effet, le capital humain constitue aujourd'hui une clé de voûte du développement que nous souhaitons pour nos peuples.

D'où le choix du thème de la présente édition : « Valoriser le capital humain pour une CEMAC émergente ».

Au regard de multiples menaces socioéconomiques qui pèsent sur nos Etats, ce thème interpelle l'ensemble des acteurs du développement. L'émergence de notre sousrégion dépendra de notre mobilisation collective. Globally, the economy is still facing multiple shocks. After the COVID-19 pandemic, the geopolitical crisis between Russia and Ukraine has heightened pressure on the prices of energy and food products.

As you are aware, our sub-region has not been spared. These shocks have jeopardized the economic recovery of our States. However, they soldier on with the various ongoing economic and financial reforms, with focus on inflation control and economic diversification.

Our growth rate was estimated at 1.7% en 2021 and 2.9% in 2022. Fiscal consolidation efforts are yielding satisfactory results. Our budget and external current account balance are improving progressively.

We are prompted by the lessons learned from the various economic and financial constraints on our sub-region in recent years to rise to the challenge of structurally transforming our economies. Through this major and urgent step, we could substantially curb our trade balance deficit and exposure to external shocks. The import-substitution policy is a good option to achieve these objectives.

For our Community's emergence, having a healthy human resource that is well-trained in various disciplines and suited to job market needs and the development of our sub-region is also a major challenge to be addressed. Indeed, human capital is today vital for the development we desire for our peoples.

Hence the choice of the theme of this edition of the CEMAC Day, namely: "Developing human capital for an emerging CEMAC".

The theme is an appeal to all development stakeholders, given the multiple socio-economic threats facing our States. The emergence of our sub-region will hinge on our collective mobilization.

CEMAC Heads of State, Peoples of CEMAC,

Human capital means all the knowledge, qualifications, skills and individual



Messieurs les Chefs d'Etat de la CEMAC, Peuples de la CEMAC,

Le capital humain s'entend comme l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique. Il s'agit d'un bien immatériel indispensable au progrès et un facteur essentiel de la productivité, de l'innovation et de l'employabilité.

Notre Communauté doit poursuivre ses efforts en matière de développement de son capital humain. C'est le lieu de relever que, sur les douze institutions spécialisées et agences d'exécution de la CEMAC, cinq œuvrent à la formation des ressources humaines.

De même, l'on peut noter la mise en place du programme de construction de l'Espace CEMAC de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Formation Professionnelle (ESRFP). L'objectif est de moderniser et adapter l'enseignement supérieur en zone CEMAC aux nouvelles exigences du marché de l'emploi, qui est très compétitif et dynamique.

Relevons également que le capital humain constitue un point d'ancrage de la 2^e phase (2021-2025) de notre Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF- CEMAC), en cours d'exécution.

Vous l'aurez certainement constaté, plusieurs actions sont entreprises par notre Communauté en faveur du développement du capital humain.

Nosuniversités et nos institutions d'enseignement supérieur doivent chercher à occuper les premiers rangs dans les divers classements internationaux, si nous voulons gagner le combat de l'excellence en matière de formation.

Messieurs les Chefs d'Etat de la CEMAC, Mesdames et Messieurs,

Le développement du capital humain doit constituer une opportunité pour nos pays. Il s'agit de réécrire le contrat social et de libérer le vaste potentiel de croissance de notre sous-région.

characteristics that facilitate the creation of personal, social and economic well-being. It is an indispensable intangible asset for progress, and an essential factor of productivity, innovation and employability.

Our Community must continue with its human capital development drive. It is worth noting here that five out of the twelve CEMAC specialized institutions and executing agencies are engaged in human resource training.

Similarly, the establishment of the Programme for the construction of the CEMAC Higher Education, Research and Vocational Training Space (ESRFP) is noteworthy. Its goal is to modernize and tailor higher education in the CEMAC zone to the new demands of the extremely competitive and dynamic job market.

It is noteworthy that human capital constitutes a pillar of Phase II (2021-2025) of the ongoing CEMAC Economic and Financial Reform Programme (PREF-CEMAC).

As you must have realized, our Community is engaged in several human capital development actions.

Our universities and higher education institutions must strive to feature at the top of the various rankings if we are to win the struggle for excellence in education.

CEMAC Heads of State, Ladies and Gentlemen,

Human capital development must constitute an opportunity for our countries. It is about rewriting the social contract and unlocking our sub-region's huge growth potential.

In this regard, we should lay emphasis on all that contributes towards improving the living environment of our populations. The best training opportunities suited to employment requirements should be accessible to all.

To this end, I urge the Governments of Member States to embark on and deepen reflection in order to undertake appropriate human development actions, which will ensure Dans cette optique, nous devons mettre un accent particulier sur tout ce qui concourt à l'amélioration du cadre de vie de nos populations. Les meilleures offres de formation adaptées aux besoins de l'emploi doivent être accessibles à tous.

Pour cela, j'exhorte les gouvernements des Etats membres à s'approprier et à approfondir la réflexion, afin d'entreprendre des actions idoines au profit du développement du capital humain. C'est le gage d'une croissance économique inclusive et durable.

Je ne saurais terminer sans remercier nos partenaires techniques et financiers pour leur sollicitude constante au bénéfice de notre Communauté en quête d'émergence.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat de la CEMAC,

Peuples de la CEMAC,

J'ai la conviction qu'au-delà de la dimension commémorative, la présente édition de la Journée de la CEMAC servira de plateforme de réflexion sur les défis de développement durable auxquels la sous-région Afrique Centrale est confrontée.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite plein succès aux activités marquant la célébration de la 14e édition de la Journée de la CEMAC.

Vive la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale!

Vive l'intégration sous-régionale!

inclusive and sustainable economic growth.

I would be remiss to conclude without thanking our technical and financial partners for their solicitude as our Community strives for emergence.

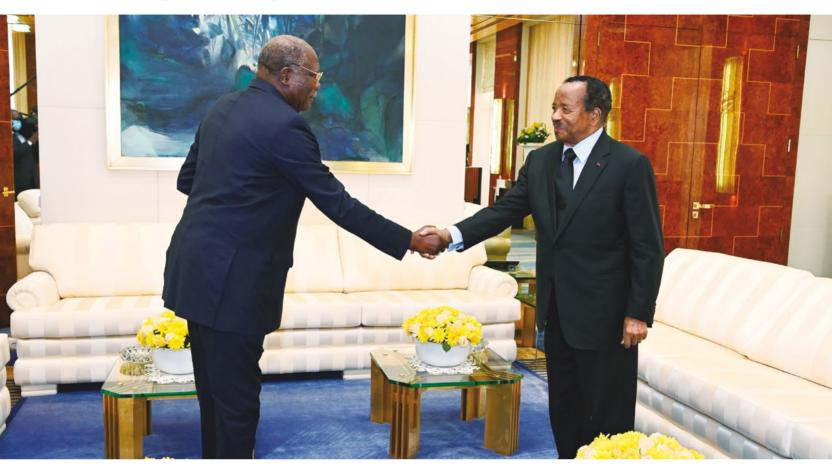
Excellencies, CEMAC Heads of State Peoples of CEMAC,

lam convinced that beyond its commemorative dimension, this edition of the CEMAC Day will provide a platform for discussions on the sustainable development challenges facing the Central African sub-region.

It is on this hopeful note that I wish every success for the activities marking the commemoration of the 14th edition of the CEMAC Day

Long live the Central African Economic and Monetary Community!Long live subregional integration!

Carnet diplomatique



Cameroun - Congo. Le projet d'exploitation du minerai de fer de Mbalam- Nabeba sur de bons rails

Resumption of Mbalam-Nabeba Iron Ore Project

e Président de la République, Paul BIYA, a accordé une audience au Palais de l'Unité, le 2 février 2023, au Ministre d'Etat congolais, Ministre des Industries Minières et de la Géologie, M. Pierre Oba, envoyé spécial du Président Denis Sassou N'Guesso. Les deux Chefs d'Etat multiplient des contacts bilatéraux pour renforcer une coopération que vient densifier le début annoncé des travaux d'exploitation de l'important gisement de fer de Mbalam-Nabeba, un des projets structurants qui participe aux efforts d'émergence de l'Afrique centrale.

ctivities linked to the realisation of the mega iron ore exploitation project by Cameroon and Congo will continue despite the obstacles created by the constraints of the COVID-19 pandemic.

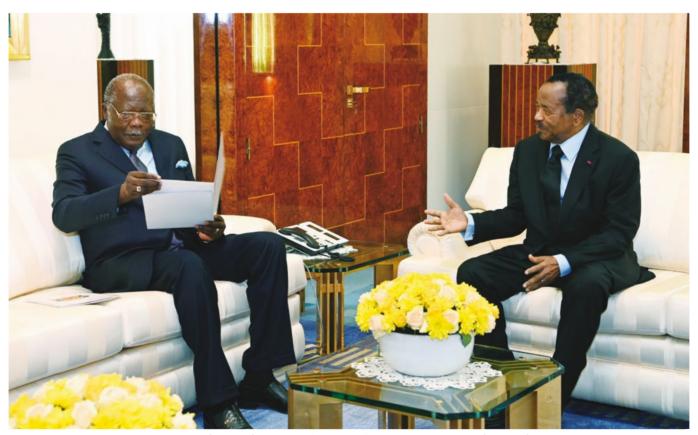
This reassuring information was revealed on 2 February 2023 following an audience at Unity Palace between the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, and Pierre Oba, Congo's Minister of State for Mines and Geology - an emissary of President Denis Sassou Nguesso. The Congolese President's

Il ressort de cet entretien qu'après le bouclage de la phase administrative, le chronogramme d'activités arrêté d'accord parties prévoit le début des travaux d'infrastructures, côté camerounais, pour ses nombreuses facilités géotechniques. Puis, suivra le développement proprement dit de la mine.

Cette évolution est le produit de la volonté partagée des parties prenantes au projet, à savoir, les Présidents Paul BIYA et Denis Sassou N'Guesso, mais aussi l'entreprise chinoise chargée de ce gigantesque projet d'intégration sous-régionale.

message of condolence following the demise of Gabriel Dodo Ndoke, Cameroon's Minister of Mines and Technological Development was equally delivered to H.E. Paul BIYA during the solemn encounter.

The mining of iron ore along the Mbalam-Nabeba stretch is among the three large-scale projects highlighted in the Head of State's traditional message to the nation on 31 December 2022 - announcing a drive toward the diversification of State revenue sources. Thus, Yaounde and Brazzaville are enthusiastic to develop their mining potential, structure their economies and create jobs via this giant project that shall lead to the construction of a mineral terminal in Kribi and a 540-kilometrelong railway.



Le message du Président Denis Sassou N'Guesso remis au Président Paul BIYA.

President Denis Sassou N'Guesso's message to President Paul BIYA.

Carnet diplomatique



Cameroun-ONU : chorus sur les opérations de maintien de la paix, l'accueil des réfugiés...

UN acknowledges President Paul BIYA's Genuine Collaboration for Peace and Stability in Central Africa

e nouveau Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale, M. Abdou Abarry, de nationalité nigérienne, a été reçu en audience, le 29 mars 2023, au palais de l'Unité, par le Président de la République, S.E. Paul BIYA. Cet entretien chaleureux a permis de réchauffer la riche et fructueuse coopération entre l'ONU et le Cameroun. Le Secrétaire Général des Nations Unies, António Guterres, par le truchement de son Représentant Spécial, a tenu à transmettre un message personnel au Président de la République du Cameroun.

he United Nations has, for the umpteenth time, lauded Cameroon's full engagement and immeasurable contribution to the peace and stability in the Central African region. This leadership role, assured through the extraordinary clairvoyance of His Excellency Paul BIYA, was recognised on 29 March 2023 at Unity Palace by Mr Abdou Abarry, the new UN Special Representative of the Secretary-General and Head of the UN Regional Office for Central Africa (UNOCA).

This special message from UN Secretary General Antonio Guterres - a good friend of the Head of State and the Cameroonian people Créé en 2011 et basé à Libreville (Gabon), le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale est chargé de renforcer le rôle de l'Organisation dans l'instauration de la paix et de la sécurité dans la sous-région. Ce mandat fixé par le Secrétaire Général des Nations Unies consiste, entre autres, à assurer les bons offices dans les domaines de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix en Afrique Centrale.

Le diplomate onusien a d'ailleurs saisi l'occasion de cet entretien pour honorer et féliciter le rôle éminent que joue le Président de la République du Cameroun, S.E. Paul BIYA, dans les opérations de maintien de la paix, l'accueil des réfugiés ainsi que la prospérité de la sous-région. En effet, de par sa position géographique et sa capacité opérationnelle, le Cameroun dispose d'atouts indéniables pour être la locomotive de l'intégration en Afrique centrale. Le terrain des opérations de maintien de la paix lui permet ainsi de démontrer son savoir-faire en matière d'assistance et de présence de contingents policiers et observateurs militaires, sous la bannière des Nations Unies.

- demonstrates that the solid bond that exists between Cameroon and the UN system is on a rising curve.

Cameroon is a haven for thousands of refugees from Nigeria and the Central African Republic. Her defence and security personnel equally constitute a major force in the UN Multidimensional Integrated Stabilization Mission in the Central African Republic (MINUSCA).

The Head of UNOCA's courtesy visit is a strong sign that Cameroon and the UN will continue to develop their strategic partnership for the smooth growth and prosperity of Cameroon and the 11 countries of the Economic Community of Central African States (ECCAS).





Agyeux anniversaire, Monsieur le Président !!! IUIT Président.



e Président de la République, S.E. Paul Biya, a fêté, le 13 février 2023, dans l'intimité de son village natal à Mvomeka'a, son 90ème anniversaire de naissance. Si cette réjouissance a été dépouillée de tout faste officiel, les Camerounais, dans leur immense majorité, se sont livrés à une manifestation unanime de reconnaissance pour tant de grâces providentielles répandues sur leur pays à travers la longévité du Chef de l'Etat.

En Afrique, l'éthique de respect et de dignité est liée à un imaginaire où l'homme âgé est perçu comme le gardien des lois, qui assure la cohésion sociale. Et toute société prévenante accorde plus de prééminence à la séniorité. Avancer en âge, c'est atteindre l'ultime maturation du développement humain, à savoir, la crédibilité de la parole et du verbe. Tout cela légitime l'adulation dont jouit le Président Paul Biya auprès de ses compatriotes.

En fait, ce n'est pas seulement l'accumulation arithmétique de 90 années que les Camerounais ont célébrée le 13 février 2023, mais aussi le degré de conscience faisant mieux apprécier les principes qui commandent une vie bonne et heureuse. C'est pourquoi cet anniversaire a été vécu en harmonie avec les autres générations, en particulier les jeunes. A travers cette communion, les jeunes Camerounais apprennent que l'affaiblissement physique se fait au profit de l'enrichissement des qualités spirituelles, qui développent le sentiment d'amour de soi et du prochain, c'est-à-dire l'éthique de vie en société. Tous ensemble, chantons en chœur...

BON ANNIVERSAIRE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE !!! he President of the Republic, H.E. Paul BIYA, celebrated his 90th birthday in discretion at his hometown of Mvomeka'a on 13 February 2023. Although this celebration was devoid of any official pomp, the vast majority of Cameroonians were unanimous in their gratitude for the many providential graces that have been showered on their country through the Head of State's long life on earth.

In Africa, the ethic of respect and dignity is linked to an imaginary world where the elderly man is perceived as the guardian of the law, who ensures social cohesion. And any considerate society gives more prominence to seniority. To advance in age is to reach the ultimate maturation of human development, namely, the credibility of speech and language. All this legitimises the admiration that President Paul BIYA enjoys among his compatriots.

In fact, it is not only the arithmetical accumulation of 90 years that Cameroonians celebrated on 13 February 2023, but also the degree of awareness that makes one appreciate the principles that command a good and happy life. That is why this anniversary was lived in harmony with other generations, especially the youth. Through this communion, young Cameroonians learned that physical weakening is to the benefit of the enrichment of spiritual qualities that develop the feeling of love for oneself and one's neighbour, that is, the ethics of living in society. Let us all sing together...

HAPPY BIRTHDAY MR PRESIDENT OF THE REPUBLIC!!!

Carnet d'Anniversaire



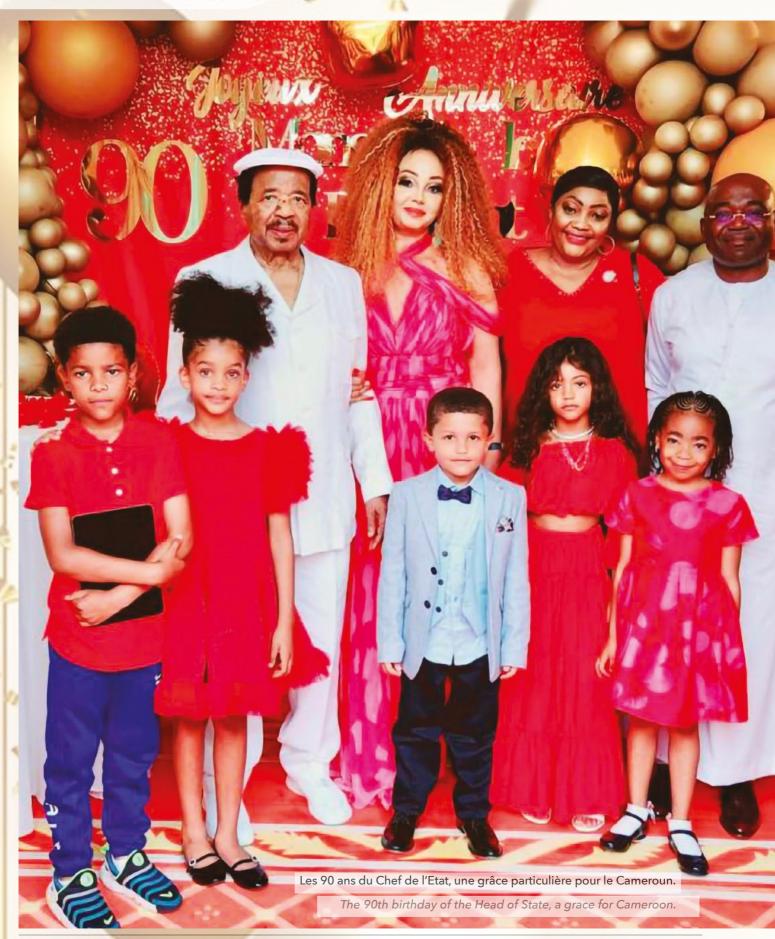




72 LETEMPS DES OPPORTUNITÉS Février/mars - February/March 2023



Carnet d'Anniversaire



74 LETEMPS DES OPPORTUNITÉS Février/mars - February/March 2023







Carnet d'anniversaire









76 LETEMPS DES OPPORTUNITÉS Février/mars - February/March 2023











Selon une tradition bien établie, pendant une dizaine de jours, la jeunesse camerounaise a été honorée par la Nation tout entière, à travers une multitude d'activités à la fois ludiques, didactiques et pédagogiques, mettant les jeunes au cœur de la vie nationale.

La période baptisée « Onzaine de la jeunesse », est un moment où la Nation priorise les questions liées à l'émancipation de la jeunesse, un temps d'arrêt pour mesurer l'impact des politiques mises en œuvre et leur pérennité, étant entendu que toute question concernant la jeunesse doit s'inscrire dans le moyen ou long terme, pour lui permettre de maîtriser le présent et construire son avenir.

S'adressant à ses jeunes compatriotes en cette circonstance, comme à l'accoutumée, le 10 février, le Chef de l'Etat, dans une posture, à la fois paternelle, pédagogique et régalienne, a tenu à les assurer de sa proximité et de son empathie qui se dégagent dans sa détermination à les inscrire dans un récit, celui du Cameroun qui se construit et consolide ses acquis de paix, d'unité et de progrès, un pays qui leur offre les opportunités d'un élan, par l'envie d'apprendre, de se projeter, de vivre et de devenir acteurs du monde.

Il faut également ces conseils judicieux du Chef de l'Etat: « ... Face aux crises multiples qui caractérisent le contexte actuel et aux difficultés qui en découlent, il est normal que, comme les jeunes du monde entier, vous puissiez vous sentir quelque peu désorientés. Il est normal que vous soyez tentés de vous laisser gagner par le doute, par la peur du lendemain. N'en faites rien. »

Dans la foulée, le Chef de l'Etat a exhorté la jeunesse camerounaise à rester combative, ingénieuse et résiliente : « Ne baissez surtout pas les bras. Au contraire. Armez-vous de votre intelligence, de votre sagesse, de votre détermination, de vos compétences et de vos talents pour relever les défis du présent

Ce message du Président de la République, comme lors des éditions précédentes de la fête de la Jeunesse, a suscité une forte attraction médiatique parce qu'il privilégie la cohésion sociale et promet un avenir porteur pour tous.



ameroonian youths have, once again, been urged by the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA to uphold a spirit of positivity despite the many security, health, humanitarian, economic, and financial challenges of our times. The renewed call for optimism was made public during his message to the youth on 10 February 2023, the eve of the 57th edition of the National Youth Day.

The Head of State's inspiring speech reiterated the necessity of education, professionalization, discipline, hard work, creativity, and audacity. He also highlighted the importance of selfemployment, especially in fields such as agriculture, handicrafts, and the digital economy.

Youths have always been placed at the centre of H.E. Paul BIYA's chase for a prosperous and united country. That is why he re-echoed his zeal to continue building an environment conducive to better education, professional integration, and the development of the youth. He equally announced the creation of a Guarantee Fund for Young Entrepreneurs to boost the Special Three-Year Youth Plan, with a special window to support projects promoted by youth based abroad.

In a fatherly tone, President Paul BIYA advised young Cameroonians to shun deviant behaviours such as incivility, substance abuse, and the misuse of the internet and digital platforms.





Yaoundé, le 10 février 2023

Yaounde, 10 February 2023

Mes chers jeunes compatriotes,

Au moment où je m'adresse à vous, je mesure les préoccupations légitimes qui sont les vôtres, dans un contexte international marqué par une succession de crises, dont les effets touchent la quasi-totalité des secteurs d'activités et n'épargnent aucun Etat.

Lors de mon récent message à la Nation, j'avais indiqué, à cet égard, que la vitesse d'exécution de certaines de nos politiques publiques se trouvait perturbée par ces chocs exogènes, mais aussi par la persistance de certaines menaces internes.

Il est clair que cet environnement, particulièrement contraignant, a pu relativement ralentir le rythme que nous avons souhaité

My Dear Young Compatriots,

As I speak to you, I fathom your legitimate concerns in a global context marked by a series of crises affecting virtually all sectors of activity and every State.

In this regard, I pointed out in my recent message to the Nation that such exogenous shocks as well as lingering internal threats are disrupting the pace of implementation of some of our public policies.

It is clear that such a particularly challenging context has relatively slowed down the desired pace of our development, a situation which we all deplore. However, I can assure you that I have impulser à notre développement. Je le déplore autant que vous. Je puis toutefois vous assurer que je n'ai jamais perdu de vue les objectifs que nous nous sommes fixés ensemble. Bâtir une Nation forte, une économie prospère, un pays fier, libre et uni dans sa diversité.

C'est une mission sacrée. C'est une mission à laquelle i'entends continuer à consacrer toute mon énergie, afin que chacun de vous ait l'opportunité de s'épanouir pleinement et de réaliser ses aspirations.

Ces dernières années, nous avons déployé des efforts méritoires et mobilisé d'importantes ressources financières pour relever les nombreux défis auxquels nous étions confrontés, aux plans sécuritaire, sanitaire, humanitaire, économique et financier.

Nous allons continuer dans cette voie. Résolument. Je m'y engage.

Mes chers jeunes compatriotes,

Face aux crises multiples qui caractérisent le contexte actuel et aux difficultés qui en découlent, il est normal que, comme les jeunes du monde entier, vous puissiez vous sentir quelque peu désorientés. Il est normal que vous soyez tentés de vous laisser gagner par le doute, par la peur du lendemain.

N'en faites rien. Ne baissez surtout pas les bras. Au contraire. Armez-vous de votre intelligence, de votre sagesse, de votre détermination, de vos compétences et de vos talents pour relever les défis du présent et du futur.

L'éducation, j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire, est à cet égard incontournable. A quoi vous servirait-il d'être talentueux si vous n'êtes pas organisé ? A quoi vous servirait-il d'être intelligent si vous vous découragez face à la première difficulté?

Vous devez donc continuer à vous éduquer. Vous devez également continuer à cultiver le goût de la discipline et de l'effort, tout en vous laissant guider par les vertus de la créativité et de l'audace.

Pour ma part, je continuerai à consentir les efforts nécessaires pour créer, avec le

never lost sight of the goals we set together, those of building a strong Nation, a prosperous economy and a country that is proud, free and united in its diversity.

It is a bounden duty, a duty to which I will continue to devote all my energy to ensure that each of you has the opportunity to develop your full potential and meet your aspirations.

In recent years, we made laudable efforts and mobilized substantial financial resources to address the many security, health, humanitarian, economic and financial challenges facing us.

We will resolutely continue on the same path. Such is my pledge.

My Dear Young Compatriots,

Faced with the multiple crises characterizing the current context and the ensuing challenges, it is normal that, just like youth worldwide, you may feel somewhat confused. It is normal that you may be tempted to yield to doubt and fear about the future.

You should not. Most of all, do not give up. Rather, utilize your intelligence, your wisdom, your resolve, your skills and talents to rise to the current and future challenges.

In this regard, as I told you before, education is inevitable. How useful would your talent be if you are not organized? How useful would your intelligence be if you get discouraged by the first difficulty?

You should therefore continue getting educated. You should also continue nurturing the love for discipline and hard work, while allowing yourself to be guided by the virtues of creativity and audacity.

For my part, I will continue making the requisite efforts to create, together with the Government and other social partners, an environment conducive to your education as well as your professional integration and development of your full potential.

To that end, I will, as in the past, prioritize the development of our educational system, with further emphasis on professionalization.



Gouvernement et les autres partenaires sociaux, un environnement propice à votre éducation, mais aussi à votre intégration professionnelle et à votre plein épanouissement.

A cet effet, j'accorderai, comme par le passé, la priorité au développement de notre système éducatif, tout en mettant davantage l'accent sur la professionnalisation.

Ainsi que vous pouvez le constater, notre carte scolaire et universitaire ne cesse de se densifier, avec la création de nouveaux établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

En marge du système éducatif classique, le Gouvernement a créé des centres de formation professionnelle d'excellence dans plusieurs localités de notre pays. Leur mise en place va se poursuivre et s'étendra sur l'ensemble du territoire national.

Un vaste programme de transformation des SAR-SM en Centres de formation aux métiers a été lancé, avec l'opérationnalisation du Centre de Nkongsamba.

Tous ces efforts visent à vous assurer la meilleure formation possible, afin de vous rendre compétitifs et capables, non seulement de saisir les opportunités d'emploi qui s'offrent à vous, tant au niveau local qu'international, mais surtout de devenir de véritables autoentrepreneurs.

Mes chers jeunes compatriotes,

Dans le souci de favoriser votre insertion dans le marché de l'emploi, l'Etat mène des actions qui visent à promouvoir la culture entrepreneuriale, nécessaire à l'autonomisation de la population jeune. C'est le sens du Plan Triennal Spécial Jeunes, que j'ai prescrit en 2016.

Ce mécanisme a déjà permis de financer plus de 11 mille projets en faveur des jeunes et généré près de 35 mille emplois directs, pour un coût global d'environ 20 milliards de FCFA.

Pour donner une impulsion à ce dispositif, j'ai instruit le Gouvernement d'accélérer la mise sur pied du Fonds de Garantie aux Jeunes Entrepreneurs, en y intégrant un guichet spécial dédié au financement des projets des jeunes de la diaspora camerounaise.

As you can notice, our school and university map has continued to expand, with the setting up of new primary and secondary schools, and universities

Beside the traditional educational system, the Government has set up vocational training centres of excellence in several localities in our country and will continue to establish them nationwide.

An extensive programme to upgrade Rural Artisan and Home Economics Centres to vocational training centres has been launched, with the operationalization of the Nkongsamba Centre

These efforts are all geared towards providing you with the best possible training to make you competitive and capable not only of seizing the job opportunities available locally and internationally, but also of becoming veritable self-employed entrepreneurs.

My Dear Young Compatriots,

In a bid to foster your integration into the job market, the State is taking action to promote the requisite entrepreneurial culture for youth empowerment. That is why I prescribed the Special Three-Year Youth Plan in 2016.

This plan has already enabled the financing of over 11 thousand youth projects and generated close to 35 thousand direct jobs, for an overall cost of approximately 20 billion CFA francs.

To boost this plan, I have instructed the Government to fast-track the creation of a Guarantee Fund for Young Entrepreneurs, with a special window for financing projects promoted by youth of the Cameroonian Diaspora.

In my recent message to the Nation, I announced the start or continuation of numerous projects in various sectors, notably infrastructure, energy and mining. These are employment niches that I am inviting you to take advantage of.

We will resolutely pursue our efforts to revitalize and diversify our economy, which will certainly create new job opportunities for our youth.

I must, however, recall that neither the State nor existing private sector enterprises alone can

Dans ma récente adresse à la Nation, j'ai annoncé le démarrage ou la poursuite de nombreux projets dans divers secteurs, notamment les infrastructures, l'énergie, les mines. Il s'agit là de niches d'emplois que je vous invite à exploiter.

Nous allons résolument poursuivre nos efforts en faveur de la relance et de la diversification de notre économie, ce qui ne manquera pas de créer de nouvelles opportunités d'emplois pour notre jeunesse.

Mais je me dois de le rappeler. Il est évident que ni l'Etat, ni les entreprises existantes du secteur privé, ne peuvent à eux seuls absorber le volume de jeunes issus chaque année du système éducatif classique.

C'est pour cette raison que je vous demande, une fois de plus, de vous tourner également vers l'auto-emploi, en saisissant les opportunités qui s'offrent à vous dans les domaines tels que l'agriculture, l'artisanat ou l'économie numérique.

C'est assurément l'une des voies les plus indiquées pour résorber le chômage des jeunes.

Mes chers jeunes compatriotes,

En dépit d'un contexte difficile, l'Etat fait tout ce qui est en son pouvoir pour créer les conditions d'une meilleure insertion socio-professionnelle de notre jeunesse.

Certes, il est nécessaire d'intensifier nos efforts pour qu'une masse significative de jeunes accède au monde de l'emploi. Nous sommes déterminés à atteindre ce but. Et nous y parviendrons.

Je vous invite donc à ne pas céder au découragement, qui pousse certains d'entre vous sur les chemins périlleux de l'immigration clandestine, ou vers le mirage de solutions faciles qui ne conduisent qu'à des impasses.

De même, je vous exhorte à vous détourner des comportements déviants, qui prennent de l'ampleur dans notre société.

C'est malheureusement le cas en milieu scolaire où l'incivisme, la consommation des stupéfiants, les agressions diverses et bien d'autres dérives, sont de plus en plus récurrents. De tels agissements sont à proscrire, car ils ne peuvent vous profiter. employ all the young people graduating from the traditional educational system each year.

That is why, once again, I am urging you to embrace self-employment by taking advantage of the opportunities available in areas such as agriculture, handicrafts, and digital economy.

This is definitely one of the most effective ways of reducing youth unemployment.

My Dear Young Compatriots,

Despite the challenging context, the Government is doing its utmost to create conditions conducive to better socio-professional integration of our youth.

We certainly need to step up our efforts to get a large number of young people into the workforce. We are committed to achieving that goal. It will be achieved.

Therefore, I urge you not to yield to despair, which drives some of you to the perilous path of illegal immigration, or the illusion of easy solutions that only lead to a dead end.

I also urge you to shun deviant behaviours, which are becoming rife in our society.

Regrettably, such is the case in schools where incivility, substance abuse, assault and many other excesses are increasingly becoming commonplace. Such behaviours should be prohibited as they do not serve your best interests.

You should also resist the temptation to seek refuge in the virtual world through misuse of the Internet and digital platforms, with the risk of losing touch with reality.

Aware of these threats, I have instructed the Government to draw up a charter to ensure the protection of children on the Internet in our country.

My Dear Young Compatriots,

I encourage you, however, to keep up with the times and use digital and technological advancements to improve your living conditions

Il faut également éviter de céder à la tentation de chercher refuge dans le monde virtuel, avec l'usage abusif d'Internet et des plateformes numériques, au risque de vous couper des réalités.

Conscient de ces dangers, j'ai prescrit au Gouvernement d'élaborer une charte visant à garantir la protection des enfants sur Internet dans notre pays.

Mes chers jeunes compatriotes,

Je tiens cependant à vous encourager à vivre au rythme de votre temps et à tirer avantage du développement numérique et technologique pour améliorer, dans le monde réel, vos conditions de vie et celles de vos compatriotes.

Je vous demande de ne pas désespérer de votre pays et d'avoir foi en l'avenir. Les difficultés existeront toujours dans la vie des êtres humains. Mais, elles sont faites pour être affrontées, avec courage et détermination.

Je serai toujours à vos côtés dans ce combat salutaire. Celui de la réalisation de vos aspirations au progrès et à la modernité. C'est un combat que nous ne pouvons pas envisager de perdre. Je sais pouvoir compter sur vous. Vous pouvez compter sur moi.

fête de la jeunesse.-

and those of your fellow citizens in the real world.

I urge you not to lose hope in your country and to have confidence in the future. Challenges will always be a part of human life, but they must be faced with courage and determination.

I will always stand by you in this salutary battle, that of meeting your aspirations for progress and modernity. We cannot afford to lose this battle. I know I can count on you. You can count

I wish you all a happy youth day.



57th edition of the Youth Day









Message de Madame Chantal BIYA, Première Dame du Cameroun, Présidente Fondatrice de Synergies Africaines

The Message of Mrs Chantal BIYA, Cameroon's First Lady, Founding President of African Synergies

epuis 46 ans, la communauté internationale commémore le 8 mars de chaque année, la Journée internationale des femmes.

Le 8 mars et une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice.

Cette journée hautement symbolique nous offre l'occasion de nous souvenir des pionnières de la lutte et, d'honorer comme il se doit, les femmes de talent qui ont décidé contre vents et marées de suivre leurs traces.

or the past 46 years, the international community has celebrated International Women's Day on 8 March. It is a day of action, awareness, and mobilization to fight for women's rights, equality, and justice. This highly symbolic day serves as an opportunity to remember the trailblazing women who fought for equal rights and to honour the talented women who have chosen to follow in their footsteps despite all odds.

There is no doubt that significant progress has been made in helping women to take their rightful place in the concert of nations. Despite Il est indéniable que beaucoup de chemin a été accompli pour que les femmes puissent prendre toute la part qui leur revient dans le concert des Nations.

Mais en dépit des avancées enregistrées, beaucoup reste à faire.

Encore beaucoup trop de femmes en Afrique notamment sont victimes d'injustice, de violences et de discriminations basées sur le

Je pense en particulier à toutes les femmes et jeunes filles qui n'ont pas accès aux infrastructures sociales de base, à l'éducation, aux soins de santé et à des emplois décents.

Sur tous ces fronts, mes Sœurs Premières Dames d'Afrique et moi avons pris une part très active. Mais les défis demeurent, rendus davantage complexes par une mondialisation galopante sur fond de digitalisation effrénée.

Etant moi-même une utilisatrice studieuse des TIC, i'en mesure tous les iours, dans mes différentes activités personnelles et professionnelles, l'utilité et l'indispensable nécessité.

Mais à condition de savoir s'en servir.

Le thème de cette année : « Pour un monde digital inclusif: innovation et technologies pour l'égalité des sexes » nous renseigne sur le potentiel énorme que le digital renferme.

Il nous appartient de l'exploiter de façon intelligente et coordonnée pour faire des bonds décisifs en matière d'autonomisation des femmes, d'égalité des sexes et de développement de nos pays.

C'est l'occasion pour moi de réitérer mon appel aux filles et aux femmes, à plus de responsabilité dans l'utilisation des outils informatiques et des réseaux sociaux.

Tout va si vite dans le monde 2.0. Et sans encadrement et responsabilité, nous pourrions comme c'est le cas pour certains d'entre nous. être victimes de sortie de route fatale.

Nous ne serions donc pas en mesure de saisir toutes les opportunités que nous offrent Internet et ses applications.

the progress made, much remains to be done. Far too many women, particularly in Africa, still face injustice, violence, and discrimination based on their gender. I am thinking specifically of all the women and girls who lack access to basic social facilities, education, healthcare, and decent jobs.

My African First Lady sisters and I have been very active in addressing these issues. However, the challenges persist and have been exacerbated by rapid globalization in the face of unbridled digitalization. As an avid user of ICT in my various daily personal and professional activities, I recognise their utility and necessity. However, it is necessary to use them responsibly.

The theme for this year: "For an Inclusive Digital World: Innovation and Technology for Gender Equality" highlights the enormous potential of digital technology. It is up to us to use them in a smart and coordinated manner to achieve breakthroughs in women's empowerment, gender equality, and the development of our countries.

I take this opportunity to reiterate my call for girls and women to be more responsible when using computers and social media platforms. The digital era is fast-paced. Without guidance and a sense of responsibility, it is possible to make mistakes with far-reaching consequences, making it difficult to make the most of the various opportunities offered by the Internet and its applications.

Le CERAC fête ses lauriers autour de sa Présidente fondatrice

e Cercle des Amis du Cameroun (CERAC), association caritative fondée par la Première Dame, Madame Chantal BIYA, s'est réuni en sa 29ème Assemblée Générale à Yaoundé, le 13 janvier 2023. Occasion, comme chaque année, de dresser le bilan de l'année écoulée et de se projeter sur l'année en cours. Un grand moment de réflexion, mais aussi de détente autour l'épouse du Chef de l'Etat dont l'œuvre sociale et humanitaire ne cesse de se renforcer.



First Lady 29ème Assemblée Générale du CERAC







29th General Assembly of CERAC









First Lady 29ème Assemblée Générale du CERAC







29th General Assembly of CERAC









First Lady 29ème Assemblée Générale du CERAC







29th General Assembly of CERAC









First Lady 29ème Assemblée Générale du CERAC











29th General Assembly of CERAC







First Lady

29^{ème} Assemblée Générale du CERAC











98 LETEMPS DES OPPORTUNITÉS Février/mars - February/March 2023

29th General Assembly of CERAC





First Lady 29ème Assemblée Générale du CERAC











100 LETEMPS DES OPPORTUNITÉS Février/mars - February/March 2023

29th General Assembly of CERAC









Actes du Chef de l'État



Janvier 2023

Le Président de la République a signé 106 textes, dont 54 décrets et 52 arrêtés.

- Décret N°2023/001 du 05 janvier 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Vaisseau Fonkoua Mbah Sylvestre.
- Décret N°2023/002 du 05 janvier 2023 portant concession d'une pension de retraite et réversion aux ayants-cause d'un Officier. Capitaine de Vaisseau Nsola Jean Pierre.
- Décret N°2023/003 du 06 janvier 2023 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un accord de crédit d'un montant de 20,358 millions de Droits de Tirages Spéciaux (DTS), correspondant à 29,6 millions de dollars US, soit environ 19,8 milliards de francs CFA, pour le financement du projet de préparation et de réponse au COVID-19, financement additionnel.
- Decree N°2023/003 of 06 January 2023 to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the International Development Association (IDA), a loan agreement for an amount of SDR 20.358 million, equivalent to USD 29.6 million or approximately CFAF 19.8 billion, being Additional Financing for the COVID-19 Preparedness and Response Project.
- Décret N°2023/004 du 06 janvier 2023 rapportant partiellement les termes du décret N°2022/206 du 07 juin 2022 portant mise à la retraite pour limite d'âge de grade et versement dans la réserve mobilisable de certains personnels Officiers des forces de défense. Capitaine Museh Richard Ndaah.
- Décret N°2023/005 du 06 janvier 2023 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elèves-Officiers d'active Messa Aba'a Christian et Deffo Deffo Gueguisé.



- Décret N°2023/006 du 06 janvier 2023 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction de la route Ebolowa-Akom 2-Kribi, tronçon du département de l'Océan, région du Sud.
- Décret N°2023/007 du 09 janvier 2023 portant changement de corps d'un personnel Officier. Lieutenant de Vaisseau Asongu Zachiers, transféré de la Marine Nationale à l'Armée de Terre.
- Décret N°2023/008 du 09 janvier 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Sandio Tedjui Roger.
- Décret N°2023/009 du 09 janvier 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'escadron Biessala Luc
- Décret N°2023/010 du 09 janvier 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'escadron Minkos Simon Pierre.
- Décret N°2023/011 du 09 janvier 2023 portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Nyoma Daniel.
- Décret N°2023/012 du 09 janvier 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Mbogba Richard.
- Décret N°2023/013 du 09 janvier 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Ayissi Mballa.
- Décret N°2023/014 du 10 janvier 2023 portant nomination des membres du Conseil d'administration du Port Autonome de Douala (PAD). Monsieur Olle Lionel Arthur et autres.
- Decree N°2023/014 of 10 January 2023 to appoint members of the Board of Directors of the Douala Port Authority. Mr Olle Lionel Arthur and others.
- Décret N°2023/015 du 10 janvier 2023 portant nomination des membres du Conseil d'administration de la Société de Recouvrement des Créances du

Cameroun (SRC). Monsieur Awala Wodougue et autres.

- Decree N°2023/015 of 10 January 2023 to appoint members of the Board of Directors of the Cameroon Debt Recovery Corporation. Mr Awala Wodougue and
- Décret N°2023/016 du 10 janvier 2023 portant nomination des membres du Conseil d'administration Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) Monsieur Alabatena Robert et autres.
- Decree N°2023/016 of 10 January 2023 to appoint members of the Board of Directors of Cameroon Telecommunications (CAMTEL). Mr Alabatena Robert and others.
- Décret N°2023/017 du 11 janvier 2023 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un poste de péage automatique et d'aménagement de bâtiments, parkings et espaces marchands au lieu-dit « Nsimalen (Ekoko I)» dans l'arrondissement de Mfou, département de la Mefou et Afamba, région du Centre.
- Décret N°2023/018 du 11 janvier 2023 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction, par l'Agence d'Electrification Rurale (AER), d'une ligne électrique moyenne tension 30KV aux lieux-dits « Nkolo I », « Nkolo II » et « Nkoladjab » dans l'arrondissement de Sa'a, département de la Lékie, région du Centre.
- Décret N°2023/019 du 11 janvier 2023 portant intégration et promotion de Monsieur Tamba Isaac dans le corps de l'enseignement supérieur, promu au grade de Maître de conférences de classe exceptionnelle.
- Décret N°2023/020 du 11 janvier 2023 portant reversement et promotion de Monsieur Ngamassu dans le corps de l'enseignement supérieur ; promu au grade de Maître de conférences de 1ère classe, 3ème échelon.
- Décret N°2023/023 du 13 janvier 2023 portant convocation du collège électoral en vue de l'élection des Sénateurs, le dimanche 12 mars 2023.
- Decree N°2023/023 of 13 January 2023 to converse the electoral colleges for the election of senators. On Sunday 12 March 2023.
- Décret N°2023/024 du 13 janvier 2023 portant création d'une Mission Militaire près certains Postes diplomatiques de la République du Cameroun à l'étranger (République Algérienne Démocratique et Populaire, Royaume d'Espagne et en République Portugaise).



- Decree N°2023/024 of 13 January 2023 to set up Military Mission to some Diplomatic Posts of the Republic of Cameroon Abroad. People's Democratic Republic of Algeria, the Kingdom of Spain and the Portuguese Republic.
- Décret N°2023/025 du 13 janvier 2023 portant nomination des membres du Conseil d'administration de l'Institut National de la Statistique (INS) Monsieur Ahmadou Sali et autres.
- Decree N°2023/025 of 13 January 2023 to appoint members of the Board of Directors of the National Institute of Statistics (NIS). Mr. Ahmadou Sali and others.
- Décret N°2023/026 du 16 janvier 2023 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Monsieur Adamou Baba, Commissaire de Police Principal, du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2024.
- **Décret N°2023/027 du 17 janvier 2023** portant nomination du Secrétaire Particulier du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Monsieur Isa Adamu
- **Decree N°2023/027 of 17 January 2023** to appoint the Private Secretary of the Prime Minister, Head of Government. Mr. Isa Adamu.
- Décret N°2023/028 du 17 janvier 2023 portant adhésion du Cameroun à l'Africa Finance Corporation (AFC), créée le 28 mai 2007 à Abuja au Nigeria.
- **Decree N°2023/028 of 17 January 2023** relating to Cameroon's accession to the Africa Finance Corporation (AFC), established in Abuja, Nigeria on 28 May 2007.
- Décret N°2023/029 du 17 janvier 2023 portant ratification de l'accord général de coopération entre la République du Cameroun et le Royaume d'Arabie Saoudite, signé le 10 novembre 2021 à Yaoundé.
- Decree N°2023/029 of 17 January 2023 to ratify the General Cooperation Agreement between the Republic of Cameroon and the Kingdom of Saudi Arabia, signed in Yaounde on 10 November 2021.
- Décret N°2023/030 du 18 janvier 2023 portant nomination des membres du Conseil d'administration de l'Institut National de Cartographie (INC) Monsieur Linjouom Ibrahim et autres
- Decree N°2023/030 of 18 January 2023 to appoint members of the Board of Directors of the National Institute of Cartography (NIC). Mr. Linjoum Ibrahim and others.
- Décret N°2023/031 du 18 janvier 2023 portant nomination des membres du Conseil d'administration

- de la Société Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) Monsieur Ngok Evina Jean François et autres
- Decree N°2023/031 of 18 January 2023 to appoint members of the Board of Directors of the Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER). Mr. Ngok Evina Jean François and others.
- Décret N°2023/032 du 18 janvier 2023 portant nomination des membres du Conseil d'administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS). Monsieur Nkoulou Essomba Jean Marie et autres
- Decree N°2023/032 of 18 January 2023 to appoint members of the Board of Directors of the National Social Insurance Fund (NSIF). Mr. Nkoulou Essomba Jean Marie and others.
- Décret N°2023/033 du 18 janvier 2023 portant nomination du Directeur Général de la Mission de Développement Intégré des Monts Mandara (MIDIMA). Monsieur Bakary Robert.
- Decree N°2023/033 of 18 January 2023 to appoint the Director-General of the Mandara Mountains Integrated Development Authority (MIDIMA). Mr. Bakary Robert.
- Décret N°2023/034 du 20 janvier 2023 fixant la répartition de la Dotation générale de la décentralisation au titre de l'exercice budgétaire 2022.
- Decree N°2023/034 of 20 January 2023 to lay down the distributions of the Common Decentralization Fund for the 2022 financial year.
- Décret N°2023/035 du 20 janvier 2023 portant nomination du Président du Conseil d'administration de la Caisse des Dépôt et Consignations. Monsieur Moh Sylvester Tangongho.
- Decree N°2023/035 of 20 January 2023 to appoint the Chairperson of the Board of Directors of the Deposits and Consignment. Mr. Moh Sylvester Tangongho.
- Décret N°2023/036 du 20 janvier 2023 portant nomination du Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations. Monsieur Evina Obam Richard.
- Decree N°2023/035 of 20 January 2023 to appoint the Director-General of the Deposits and Consignment. Mr. Evina Obam Richard.
- Décret N°2023/037 du 20 janvier 2023 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse des Dépôts et Consignations. Madame Soppo Etame Anne Géneviève, épouse Kingue Etame



- Decree N°2023/037 of 20 January 2023 to appoint the Deputy Director-General of the Deposits and Consignment. Mrs. Soppo Etame Anne Genevieve, spouse Kingue Etame.
- Décret N°2023/038 du 24 janvier 2023 portant classement au domaine public artificiel des terrains d'une superficie de 2 ha 97 a 15 ca nécessaires à l'aménagement d'une voie d'accès et d'un site pour la lutte contre la pollution de l'environnement dans le cadre des travaux du pipeline Tchad-Cameroun, au lieu-dit « Ebéa » dans l'arrondissement de Lokoundje, département de l'Océan, région du Sud.
- Décret N°2023/039 du 24 janvier 2023 portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat. Monsieur Molua Ernest Lytia et autres
- Decree N°2023/039 of 20 January 2023 to appoint officials in some Universities. Mister Molua Ernest Lytia and others.
- Décret N°2023/040 du 24 janvier 2023 portant nomination de responsables dans certaines Universités d'Etat. Monsieur Tamasse Joseph Lebel et autres.
- Decree N°2023/040 of 20 January 2023 to appoint officials in some Universities. Mister Tamasse Joseph Lebel and others.
- Décret N°2023/042 du 25 janvier 2023 portant statut et organisation de la profession d'huissier de justice et d'agent d'exécution.
- Decree N°2023/042 of 25 January 2023 to lay down the rules and regulations and organization of the profession of Bailiff and Enforcement Agent.
- Décret N°2023/043 du 25 janvier 2023 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Nganko Firmin Daniel, du 27 septembre 2023 au 27 septembre 2025.
- **Decree N°2023/043 of 25 January 2023** to extend the service period of a civil servant. Mr. Nganko Firmin Daniel, to 27 September 2023 to 27 September 2025.
- Décret N°2023/044 du 25 janvier 2023 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction du marché moderne de Douala, au lieu-dit « Logbessou PK17 », arrondissement de Douala 3ème, département du Wouri, région du Littoral.
- Décret N°2023/045 du 30 janvier 2023 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, Monsieur Noah Ndongo Adolphe.
- Decree N°2023/045 of 30 January 2023 to appoint

the Director-General of the Autonomous Sinking Fund. Mr. Noah Ndongo Adolphe.

- Décret N°2023/046 du 30 ianvier 2023 portant nomination d'un Secrétaire Général au Ministère des Relations Extérieures. Monsieur Chimoun Oumarou.
- Decree N°2023/046 of 30 January 2023 to appoint a Secretary-General at the Ministry of External Relations. Mr. Chimoun Oumarou.
- Décret N°2023/047 du 30 janvier 2023 portant nomination de responsables dans les services centraux du Ministère des Relations Extérieures. Monsieur Ovono Ovono Jean Stanislas et autres.
- Decree N°2023/047 of 30 January 2023 to appoint officials in the central services of the Ministry of External Relations. Mr. Oyono Oyono Jean Stanislas
- Décret N°2023/048 du 30 janvier 2023 portant nomination de responsables dans les services centraux du Ministère des Relations Extérieures. Monsieur Ahmadou Antoine et autres.
- Decree N°2023/048 of 30 January 2023 to appoint officials in the central services of the Ministry of External Relations. Mr. Ahmadou Antoine and others.
- Décret N°2023/049 du 30 janvier 2023 portant nomination de responsables dans les services centraux du Ministère des Relations Extérieures. Monsieur Mbogning Pascal Dejoli et autres.
- Decree N°2023/049 of 30 January 2023 to appoint officials in the central services of the Ministry of External Relations. Mr. Mbogning Pascal Dejoli and others.
- Décret N°2023/050 du 30 janvier 2023 portant nomination de responsables dans les services centraux du Ministère des Relations Extérieures. Monsieur Munoh Ndop Simon et autres.
- Decree N°2023/050 of 30 January 2023 to appoint officials in the central services of the Ministry of External Relations. Mr. Munoh Ndop Simon and others.
- Décret N°2023/051 du 30 janvier 2023 portant nomination de responsables dans les services extérieurs du Ministère des Relations Extérieures. Monsieur Dairou Bouba et autres.
- Decree N°2023/051 of 30 January 2023 to appoint officials in the external services of the Ministry of External Relations. Mr. Dairou Bouba and others.
- Décret N°2023/052 du 31 janvier 2023 portant nomination des membres du Conseil d'administration



de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME). Monsieur Nama Rémy et autres

- Decree N°2023/052 of 31 January 2023 to appoint members of the Board of Directors of the Small-and Medium-size Enterprise Promotion Agency (APME). Mr Nama Remy and others
- Décret N°2023/053 du 31 janvier 2023 portant mise en disponibilité d'un Magistrat. Monsieur Nde Tawembe Daniel Duplex, pour une durée de deux (02) ans.
- Decree N°2023/053 of 30 January 2023 to grant Special Leave without Salary to a Legal Officer. Mr. Nde Tawembe Daniel Duplex, for a period of the two (02) years.
- Décret N°2023/054 du 31 janvier 2023 portant maintien en activité de service d'un Officier de la Gendarmerie Nationale. Colonel Bamkoui Emile Joël, du 03 avril 2023 au 03 avril 2025.
- Arrêté N°0001/CAB/PRC du 05 janvier 2023 portant allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Noa Bela.
- Arrêté N°0002/CAB/PRC du 05 janvier 2023 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine de Corvette Etondy Songue Alice Elise.
- Arrêté N°0003/CAB/PRC du 05 janvier 2023 portant concession et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Lieutenant Kamba Nnang.
- Arrêté N°0004/CAB/PRC du 05 janvier 2023 portant attribution d'un capital-décès quintuplé à l'ayant cause d'un militaire de rang. Feu l'élève gendarme Njimoluh Nsangou Aboubakar.
- Arrêté N°0005/CAB/PRC du 05 janvier 2023 portant attribution d'un capital-décès quintuplé à l'ayant-cause d'un militaire de rang. Feu le Matelot de 2ème classe Amadou Guide.
- Arrêté N°0006/CAB/PRC du 05 janvier 2023 portant attribution d'un capital-décès quintuplé aux ayants-cause d'un militaire de rang. Feu le soldat de 2ème classe Heudou Schorez.
- Arrêté N°0007/CAB/PRC du 09 janvier 2023 portant concession d'une pension permanente à un Officier. Capitaine Olama Etoundi Vincent de Paul.
- Arrêté N°0008/CAB/PRC du 09 janvier 2023 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-Lieutenant Tezore Zatcong Zatchong Raissa.

- Arrêté N°0009/CAB/PRC du 09 janvier 2023 portant attribution du capital-decés et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Capitaine de frégate Ankamtsene Sova Hervé Jean Bruno.
- Arrêté N°0010/CAB/PRC du 09 janvier 2023 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Voundi Léonie.
- Arrêté N°0011/CAB/PRC du 09 janvier 2023 portant réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Capitaine de Corvette Ndy Henri Aubin.
- Arrêté N°0012/CAB/PRC du 09 janvier 2023 portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Capitaine Sombsi Calvin Pierre.
- Arrêté N°0013/CAB/PRC du 09 janvier 2023 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Sous-Lieutenant Ndjaga Albert Cyprien.
- Arrêté N°0014/CAB/PRC du 10 janvier 2023 mettant fin au détachement de Monsieur Abessolo Essiane Jean Paul Lionnel (Mle R-057 201), Gardien de la Paix de 2ème grade, auprès de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER).
- Arrêté N°0015/CB/PRC du 10 janvier 2023 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Biakolo Onana Alain Gilles (Mle 571 520-U), Commissaire de Police.
- Arrêté N°0016/CAB/PRC du 10 janvier 2023 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ndjock Paul (Mle 571 269-W), Officier de Police de 2ème grade.
- Arrêté N°0017/CAB/PRC du 10 janvier 2023 accordant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Mendana Léon Germain (Mle K-058 754), Gardien de la Paix de 1er grade.
- Arrêté N°0019/CAB/PRC du 10 janvier 2023 accordant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Temgoua Dongmeza Levis Parfait (Mle V-059 865), Gardien de la Paix de 1er grade.
- Arrêté N°0021 /CAB/PRC du 10 janvier 2023 portant révocation d'office de Monsieur Ngueptchouang Chetcho Patrice (Mle 768 878-S), Officier de Police de 1er grade, pour abandon de poste,



à compter du 18 novembre 2021.

- Arrêté N°0022/CAB/PRC du 10 janvier 2023 portant révocation d'office de Madame Ngo Badjang Denise Marie Madeleine épse Tindo (Mle 597 938-W), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour abandon de poste, à compter du 17 mai 2022.
- Arrêté N°0023/CAB/PRC du 10 janvier 2023 portant révocation d'office de Monsieur Nforgwa Hanson Chandji (Mle Y-056 740), Inspecteur de Police de 1er grade, pour abandon de poste à compter du 1er juillet 2022.
- Arrêté N°0024/CAB/PRC du 10 janvier 2023 portant révocation d'office de Madame Landi Baba Christelle (Mle 766 295-W), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste à compter du 25 juin 2022.
- Arrêté 0025/CAB/PRC du 10 janvier 2023 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Dang Régine épse Lewodo (Mle 598 729-D), Inspecteur de Police de 1er grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par non-paiement de ses dettes. Faits commis de 2015 à 2022.
- Arrêté N°0026/CAB/PRC du 10 janvier 2023 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Eone Ndjee Emmanuel Augustin (Mle M-058 025), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour manquement aux consignes par absences injustifiées au service en période d'exception. Faits commis du 16 décembre 2021 au 12 janvier 2022.
- Arrêté N°0027/CAB/PRC du 10 janvier 2023 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Biongla II Jacob.
- Arrêté N°0028/CAB/PRC du 11 janvier 2023 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Mbazoa Marie Thérèse Sylvie.
- Arrêté N°0029/CAB/PRC du 11 janvier 2023 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Boyogueno Solange Gisèle.
- Arrêté N°0030/CAB/PRC du 11 janvier 2023 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Daouda Nicolas.
- Arrêté N°0031/CAB/PRC du 11 janvier 2023 modifiant l'arrêté n°0753/CAB/PRC du 16 août 2016 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ndo Josiane.
- Arrêté N°0032/CAB/PRC du 11 janvier 2023 portant concession d'une pension permanente

d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ngamchera Mama.

- Arrêté N°0033 /CAB/PRC du 11 janvier 2023 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Enseigne de Vaisseau de 1er classe Wamba Théodore.
- Arrêté N°0034/CAB/PRC du 11 janvier 2023 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier Sous-lieutenant Zoa Paul Cyprien.
- Arrêté N°0035/CAB/PRC du 11 janvier 2023 portant réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-causes d'un Officier. Feu le Colonel Mengo Jean Paul.
- Arrêté N°0036/CAB/PRC du 11 janvier 2023 portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Colonel Sumbu Bivo'o.
- Arrêté N°0037/CAB/PRC du 12 janvier 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'invalidité permanente et celle attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à Monsieur Kepawou Ngambo Nathanaël (Mle 519 617-B), Commissaire Divisionnaire.
- Arrêté N°0038/CAB/PRC du 12 janvier 2023 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ali Oumarou, (Mle 570 396-I), Commissaire Divisionnaire, pour manquement aux consignes en laissant enfreindre les consignes. Faits commis le 24 janvier 2022.
- Arrêté N°0039/CAB/PRC du 12 janvier 2023 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Pako Pascal Arthur (Mle W-103 921), Officier de Police de 1er grade, pour manquement aux consignes par absence injustifiée à un service spécial. Faits commis le 24 janvier 2022.
- Arrêté N°0040/CAB/PRC du 12 janvier 2023 portant abaissement d'échelon de Monsieur Moumeni Moussa (Mle 699 704-D), Inspecteur de Police de 1er grade, pour manquement aux consignes par garde-àvue abusive et violation de consignes par non-respect des procédures. Faits commis en décembre 2019.
- Arrêté N°0041/CAB/PRC du 12 janvier 2023 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Tsala Bangda Félix Donald (Mle 596 099-B),



Inspecteur de Police de 2ème grade, pour indélicatesse ou compromission aux consignes portant atteinte à la considération de la Police par extorsion de fonds à un tiers. Faits commis en 2020.

- Arrêté N°0042/CAB/PRC du 13 janvier 2023 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Halidou Djibir (Mle 703 736-M), Commissaire de Police Principal, pour manquement aux consignes. Faits commis le 24 janvier 2022.
- Arrêté N°0043 /CAB/PRC du 13 janvier 2023 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Tang Essimi Emmanuel Benjamin (Mle 608 389-G), Officier de Police de 1er grade, pour manquement aux consignes par abandon d'une activité prescrite. Faits commis le 24 janvier 2022.
- Arrêté N°0044/CAB/PRC du 13 janvier 2023 portant révocation d'office de Monsieur Fabrice Nkenmbap (Mle O-110 408), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste à compter du 06 novembre 2021.
- Arrêté N°0045/CAB/PRC du 13 janvier 2023 portant renouvellement de la mise en disponibilité de Monsieur Foussam Mfoko Jules Alexis (Mle 699 624-N), Gardien de la Paix Principal, pour une période de deux (02) ans afin de parachever ses études au cycle Master en Interprétation de conférence et de Doctorat en linguistique.
- Arrêté N°0046/CAB/PRC du 17 janvier 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0733/CAB/PRC du 15 juillet 2021 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Koumenda Koumenda Etienne, (Mle 607 746-E), Officier de Police de 1er grade.
- Arrêté N°0047/CAB/PRC du 17 janvier 2023

portant révocation d'office de Monsieur Bolo Bolo Etienne Marcel (Mle 582 744-J), Inspecteur de Police de 2^{ème} grade, pour abandon de poste, à compter du 11 juillet 2019.

- Arrêté N°0048/CAB/PRC du 20 janvier 2023 portant révocation d'office de Madame Abade Nga Bekolo Jeannette Flore, (Mle J-057 033), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste, à compter du 28 juillet 2022.
- Arrêté N°0049/CAB/PRC du 20 janvier 2023 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Essomba Ondoua Claude Dylan (Mle U-106 606), Gardien de la Paix de 1er grade, pour absences injustifiées au service. Faits commis du 18 avril au 02 juin 2021.
- Arrêté N°0050/CAB/PRC du 30 janvier 2023 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ngah Kennedy Nfor (Mle 598 291-O), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par filouterie de loyer. Faits commis entre 2020 et 2021.
- Arrêté N°0051/CAB/PRC du 30 janvier 2023 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ayissi Georges Nganyo (Mle F-057 438), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour manquement aux consignes par l'usage abusif d'une arme à feu de service contre son supérieur hiérarchique. Faits commis le 30 juin 2021.
- Arrêté N°0052/CAB/PRC du 30 janvier 2023 plaçant en position de disponibilité Monsieur Nchare Mgbatou Mohamed (Mle 700 951-B), Inspecteur de Police de 1er grade, pour une durée de deux (02) ans, du 02 janvier 2023 au 1er janvier 2025 afin de poursuivre ses études en Informatique.



Février 2023

Le Président de la République a pris un total de 110 actes, dont 91 décrets et 19 arrêtés. Quelques-uns sont répertoriés ci-après :

- Décret N°2023/055 du 02 février 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Tchuankam André.
- Décret N°2023/056 du 02 février 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Elie Mbala.
- Décret N°2023/057 du 02 février 2023 portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Commandant Nna Charistan Noël Robert.
- Décret N°2023/058 du 03 février 2023 portant reversement et promotion de Monsieur Simo Moyo Justin dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Professeur de classe exceptionnelle.
- Décret N°2023/059 du 03 février 2023 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un poste de péage automatique et d'aménagement des bâtiments, parkings et espaces marchands à Nkometou, dans l'arrondissement d'Obala, département de la Lékié, Région du Centre.
- Décret N°2023/060 du 03 février 2023 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un poste de péage automatique et d'aménagement des bâtiments, parkings et espaces marchands à Bafia, dans le département du Mbam et Inoubou région du Centre.
- Décret N°2023/061 du 06 février 2023 portant reversement de Monsieur Nde dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de cours de 1ère classe, 3ème échelon.
- Décret N°2023/062 du 06 février 2023 portant mise à la retraite pour limite d'âge de grade et versement dans la réserve mobilisable de certains

personnels Officiers des forces de défense. Capitaine Nitcheu Léa Yvonne et autres.

- Décret N°2023/063 du 06 février 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Abega Mathieu.
- Décret N°2023/064 du 06 février 2023 modifiant le décret N°2020/279 du 18 mai 2020 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Ngom François.
- Décret N°2023/065 du 06 février 2023 portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de frégate Tsogo Marthe Tècle.
- Décret N°2023/066 du 06 février 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'escadron Kakanou Rose Vianney.
- Décret N°2023/067 du 06 février 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'escadron Fotsing Benjamin.
- Décret N°2023/068 du 06 février 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Wanko Ernest.
- Décret N°2023/069 du 06 février 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Mbatsogo Atangana Henri.
- Décret N°2023/070 du 06 février 2023 portant

Au cœur de l'action

Actes du Chef de l'État



admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. Aspirant-médecin Megaptche Fotso Ngayo Stève.

- Décret N°2023/071 du 06 février 2023 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. Elève-Officier Médecin Fouelifadongmo Loïc et autres.
- Décret N°2023/072 du 06 février 2023 portant nomination du président du Comité d'orientation de l'Office Nationale des Infrastructures et Equipements Sportifs. Monsieur Bell Joseph Antoine
- Decree N°2023/072 of 06 February 2023 to appoint the Chairperson of the Steering Committee of the National Sports Facilities and Equipment Board. M. Bell Joseph Antoine.
- Décret N°2023/073 du 06 février 2023 portant nomination de l'Administrateur de l'Office Nationale des Infrastructures et Equipements Sportifs. Monsieur Ewane François Félix.
- Decree N°2023/073 of 06 February 2023 to appoint the Administrator of the National Sports Facilities and Equipment Board. M. Ewane François Félix.
- Décret N°2023/074 du 06 février 2023 portant nomination de l'Administrateur-adjoint de l'Office Nationale des Infrastructures et Equipements Sportifs. Madame Ekombe, Née Wanki Pascaline Mahgin.
- Decree N°2023/074 of 06 February 2023 to appoint the Deputy- Administrator of the National Sports Facilities and Equipment Board. Mrs. Ekombe, Born Wanki Pascaline Mahgin.
- Décret N°2023/075 du 06 février 2023 portant nomination des membres du Conseil d'administration du Palais des Congrès. Madame Andjongo, née Ebie Mvogo Patricia et autres.
- Decree N°2023/075 of 06 February 2023 to appoint Board of Directors of the Yaounde Conference Centre. Mrs. Andjongo, born Ebie Mvogo Patricia.
- Décret N°2023/076 du 06 février 2023 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un Accord de prêt d'un montant de 33,25 millions d'euros, soit environ 21,155 milliards de francs CFA, pour le financement du Plan présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (PPRD).
- Decree N°2023/076 of 06 February 2023 to sign with the International Islamic Development Bank Group

(ISDB), a loan agreement for amount of EUR 33.25 million, of the approximately CFAF 21.155 billion for the financing of the Presidential Plan for the Reconstruction and Development of the North-West and South-West Regions (PPRD).

- Décret N°2023/077 du 06 février 2023 habilitant le Ministre des Finances à recourir à des émissions de titres publics d'un montant maximum de quatre cent cinquante milliards (450 000 000 000) de francs CFA, destinées au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023.
- Decree N°2023/077 of 06 February 2023 to authorize the Minister of Finances to issue government securities for a maximum amount of CFAF 450 000 000 000 (four hundred and fifty billion) for the financing of development projects included in the Finance Law of the Republic of Cameroon for the 2023 financial year.
- Décret N°2023/078 du 06 février 2023 portant ratification de l'accord de prêt d'un montant de 55 095 000 dirhams émiratis, équivalant à 15 000 000 de dollars US, soit environ 8, 792 milliards de francs CFA, conclu le 18 décembre 2019 entre la République du Cameroun et le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (FADD), pour le financement du projet de construction de la route-Olama-Kribi, tronçon Bingambo-Grand-Zambi.
- Decree N°2023/078 of 06 February 2023 to ratify the Loan Agreement for an amount of Emirati Dirham 55 095 000, equivalent to USD 15 000 000, or approximately CFAF 8.792 billion, signed on 18 December 2019 between the Republic of Cameroon and the Abu Dhabi Fund for Development (ADFD) to finance the Olama-Kribi Road Construction Project, Bingambo-Grand-Zambi Section.
- Décret N°2023/079 du 06 février 2023 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque africaine d'export-import (Afreximbank), un contrat de crédit d'un montant de 53 000 000 d'euros, soit environ 34,7 milliards de francs CFA, pour le financement partiel du projet d'électrification rurale par système solaire photovoltaïque phase III, 200 localités.
- Decree N° 2023/079 of 06 February 2023 to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the African Export-Import Bank (Afreximbank), a loan contract for an



amount of EUR 53 000 000, approximately CFAF34.7 billion, as partial financing for Phase II of the Project for Rural Electrification through Photovoltaic Solar System in 200 localities.

- Décret N°2023/081 du 07 février 2023 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. Son Excellence Christophe Guilhou, Ambassadeur de la République Française au Cameroun, arrivé en fin de séjour, élevé à la dignité de Grand Officier.
- Décret N°2023/082 du 07 février 2023 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. Son Excellence Ramon Maria Moreno Gonzalez, Ambassadeur du Royaume d'Espagne au Cameroun, arrivé en fin de séjour, élevé à la dignité de Grand Officier.
- Décret N°2023/083 du 07 février 2023 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. M. Bissala Isaac, président de l'Union Générale des Travailleurs du Cameroun ; M. Essiga Ananga Benoît, président de la Confédération Syndicale Entente des Travailleurs du Cameroun, élevés au grade d'Officier.
- Décret N°2023/084 du 07 février 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. Monsieur Mbassi François, président de la Fédération Camerounaise de Nambudo/Sambo, élevé au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/085 du 07 février 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. Dr Emily Kainenne Mokubo, Directrice du Bureau pays du Center of Disease Control, élevé au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/086 du 07 février 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. Monsieur Kamgnio Joseph, Professeur des Universités, Directeur du Centre de recherche sur les filarioses et autres maladies, élevé au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/087 du 07 février 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. Monsieur Jean Luc Stalon, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), arrivé en fin de séjour au Cameroun, élevé au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/088 du 07 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la valeur. Feu Rudolf Duala Itoe, Administrateur Civil Principal de classe exceptionnelle, ancien Chef de 3ème degré de Bombe-Bakundu, élevé au grade de Commandeur.

- Décret N°2023/089 du 07 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Matta Joseph Roland, ancien président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Frêts, élevé au grade de Commandeur.
- Décret N°2023/090 du 07 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la valeur. Feu Beyene Clémentine, épouse Ananga Messina, ancien Ministre délégué auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, élevée à la dignité de Grand Officier.
- Décret N°2023/091 du 07 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la valeur. Feu Nkembe Pesauk Roger, artiste/musicien élevé au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/092 du 07 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la valeur. Feu Assiga Ahanda Jean Baptiste, patriarche Etoudi à Yaoundé, élevé à la dignité de Grand Officier.
- Décret N°2023/093 du 07 février 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite camerounais. Messieurs Ateba Ndongo Albert, président de la Ligue Nationale de Sambo, et Ndongo Roger, athlète au 16ème championnat d'Afrique de Sambo 2022, élevés au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/094 du 07 février 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite camerounais. Madame Mebiane Tangono Antoinette, épouse Ekoan, présidente de la Confédération Camerounaise du Travail (CCT) et autres, élevés au grade de Chevalier
- Décret N°2023/095 du 07 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite camerounais. Madame Fouda Sabine, épouse Essimi, institutrice à la retraite à Sa'a, élevée à la dignité de **Grand Cordon**
- Décret N°2023/096 du 07 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite camerounais. Feu Dakole Daissala, ancien Ministre d'Etat, Sénateur et Président National du Mouvement Démocratique pour la Défense de la République (MDR), élevé à la dignité de Grand Cordon.
- Décret N°2023/097 du 07 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite camerounais. Feu Amadou Ali, ancien Vice-Premier Ministre, élevé à la dignité de Grand Cordon.
- Décret N°2023/098 du 07 février 2023 portant



nomination dans l'Ordre du Mérite sportif. Madame Essombe Tiako Joseph Emilienne, athlète du 16ème Championnat d'Afrique de Sambo 2022 et autres, élevés au grade de Chevalier.

- Décret N°2023/099 du 08 février 2023 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC) du groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de financement MOURABAHA d'un montant de 15 millions de dollars US, soit environ 9,9 milliards de francs CFA, pour l'achat d'alumine et autres matières premières et leur vente à la République du Cameroun.
- Decree N° 2023/099 of 08 February 2023 to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC), of the Islamic Development Bank Group (ISDB), a MURABAHA financing agreement for an amount of USD 15 million or approximately CFAF 9.9 billion, for the purchase of alumina and other raw materials, and their sale in the Republic of Cameroon.
- Décret N°2023/100 du 08 février 2023 portant ratification de l' Accord de prêt N°2000200005057, d'un montant de 114,3 millions d'euros, soit environ 75 milliards de francs CFA, conclu le 20 septembre 2022 entre la République du Cameroun et la Banque africaine de Développement (BAD), pour le financement du projet d'aménagement des routes de désenclavement de la zone industrielle et portuaire de Kribi (PARZIK).
- Decree N° 2023/100 of 08February 2023 to ratify the Loan Agreement N°2000200005057 for an amount of EUR 114.3 million or approximately CFAF 75 billion, signed on 20 September 2022 between the Republic of Cameroon and the African Development Bank (AFDB), to finance the Project to Develop Access Roads to the Industrial and Port Area of Kribi (PARZIK).
- Décret N°2023/101 du 09 février 2023 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. Monsieur Mengolo Avomo Raymond, Ingénieur au groupement FNA-CERG à Yaoundé, élevé à la dignité de Grand Officier, et autres.
- Décret N°2023/102 du 09 février 2023 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. Madame Etonde Luma Louise, épouse Musongue, Directeur Général Adjoint du Palais des Congrès de Yaoundé, élevés à la dignité de Grand Officier, et autres.

- Décret N°2023/103 du 09 février 2023 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. Madame Nyajro Povi Anne, Présidente de la Cour d'Appel du Nord-Ouest à Bamenda, élevée au grade d'Officier.
- Décret N°2023/104 du 09 février 2023 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. Son Excellence Richard Bale, Haut-commissaire du Canada au Cameroun, arrivé en fin de séjour, élevé au grade de Commandeur.
- Décret N°2023/105 du 09 février 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. M.r Nzinguet, chef d'entreprise, promoteur de TRICAM SARL à Bertoua, élevé au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/106 du 09 février 2023 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monseigneur Julio Murat, Nonce Apostolique au Cameroun et en Guinée Equatoriale, arrivé en fin de séjour, élevé à la dignité de Grand Officier.
- Décret N°2023/107 du 09 février 2023 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. M. Abdoulaye Seck, Directeur des Opérations de la Banque Mondiale pour le Cameroun, élevé au grade d'Officier.
- Décret N°2023/108 du 09 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la valeur. Feu André Dongmo, ancien commis de l'Etat et promoteur d'activité éducative, élevé au grade d'Officier.
- Décret N°2023/109 du 09 février 2023 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la valeur. Feu Wangue Christian Tobie, ancien Chargé de Mission au SG/PRC, élevé au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/110 du 09 février 2023 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la valeur. Feu Anaba Mbo Alexandre, Magistrat hors hiérarchie du 1er groupe, ancien Président du Tribunal Administratif de Yaoundé, élevé au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/111 du 09 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la valeur. Feue Enanga Kebbi Juliana, Journaliste Principale, ancienne chef de la Brigade spéciale de la CRTV, Chargée de la couverture des activités de la Première Dame, élevée à la dignité de Grand Officier.
- Décret N°2023/112 du 09 février 2023 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la valeur. Feu Kemende Henry Gamsey, Avocat et Sénateur du Nord-Ouest, élevé au grade de Chevalier.



- Décret N°2023/113 du 09 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la valeur. Feu Andang Jean Gaston, ancien reporter photographe à la SOPECAM, élevé au grade d'Officier.
- Décret N°2023/114 du 09 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la valeur. Feu Nkoue Nkongo Maximin Paul, ancien Ministre, élevé au grade de Commandeur.
- Décret N°2023/115 du 09 février 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite camerounais. Mme Mambang Sandrine Aline, assistante de direction, chef de Cabinet du Directeur Général du Palais des Congrès de Yaoundé, et autres, élevés au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/116 du 09 février 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Madame Stacey Fru, écrivaine et autres, élevés au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/117 du 09 février 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Monsieur Bakary Hamadou, Commandant de compagnie de Gendarmerie de Ndop et Monsieur Fongu Cletus Tanwe, élevés au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/118 du 09 février 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite camerounais. Monsieur Fawa Vella Fréderic, conducteur de travaux de l'entreprise PICTET et autres, élevés au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/119 du 09 février 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite camerounais. Madame Djeu Carine, épouse Nzinguet, Manager à STRICAM SARL à Bertoua, et Monsieur Tirike Jean Marie, élevés au grade de Chevalier.
- Décret N°2023/120 du 09 février 2023 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite camerounais. Feu Ebodo Théodore, ancien Président du Comité de gestion du Fonds de développement des filières cacao et café, élevé au grade de Grand Cordon.
- Décret N°2023/121 du 09 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite camerounais. Feu Bikele Dieudonné, ancien promoteur culturel, grade de Chevalier.
- Décret N°2023/122 du 09 février 2023 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite camerounais. Feu Hamadou Paul, ancien Sénateur,

élevé à la dignité de Grand Cordon.

- Décret N°2023/123 du 10 février 2023 portant ratification de l'accord de prêt N°2100150042755, d'un montant de 27 millions d'unités de comptes, soit environ 15,811 milliards de francs CFA, conclu le 20 septembre 2022 entre la République du Cameroun et le Fonds Africain de Développement (FAD), pour le financement du projet complémentaire d'assainissement pluvial de la ville de Yaoundé (PCADY).
- **Decree N° 2023/123 of 10 February 2023** to ratify Loan Agreement N°2100150042755 for an amount of UA 27 million, or approximately CFAF 15.811 billion, signed on 20 September 2022 between the Republic of Cameroon and the African Development Fund (ADF), to partially finance the Yaounde Complementary.
- Décret N°2023/124 du 10 février 2023 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un poste de péage automatique et d'aménagement des bâtiments, parkings et espaces marchands à Foumbot, dans le département du Noun, région de l'Ouest.
- Décret N°2023/125 du 10 février 2023 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elève-Officier d'active Negou Nembot Aurel, à compter du 1er juillet 2021, au titre de l'Armée de l'Air.
- Décret N°2023/126 du 10 février 2023 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elève-Officier d'active Mballa Ndi Protais, à compter du 1^{er} juillet 2022, au titre de l'Armée de Terre.
- Décret N°2023/127 du 10 février 2023 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elève-Officier d'active Foumane Mboutou Teddy Ulrich, à compter du 1er juillet 2022, au titre de l'Armée de l'Air.
- Décret N°2023/128 du 10 février 2023 portant institution d'un permis d'exploitation valable pour marbre au profit de la Société Les Cimenteries du Cameroun (CIMENCAM S.A), dénommé BIOU SUD.
- Décret N°2023/129 du 10 février 2023 portant institution d'un permis d'exploitation valable pour marbre au profit de la Société Les Cimenteries du Cameroun (CIMENCAM S.A), dénommé BIDZAR.
- Décret N°2023/130 du 10 février 2023 portant reversement et promotion de Monsieur Bachir Bouba



dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Maître de conférences de 2ème classe, 3ème échelon

- Décret N°2023/131 du 10 février 2023 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Cameroon Civil Aviation Authority. Monsieur Ngolle III Patrice Emmanuel.
- Decree N° 2023/131 of 10 February 2023 to appoint the Chairperson of the Board of Directors of the Cameroon Civil Aviation Authority. Mr. Ngolle III Patrice Emmanuel.
- Décret N°2023/132 du 10 février 2023 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux régions en matière de santé.
- Decree N° 2023/132 of 10 February 2023 to lay down conditions governing the exercise of some powers devolved by the State upon regions in the area of health.
- Décret N°2023/133 du 14 février 2023 portant institution des obsèques officielles en l'honneur de Monsieur Dodo Ndoke Gabriel, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique décédé le 21 janvier 2023 à Yaoundé des suites de maladie, le samedi 18 février 2023 à Batouri, département de la Kadey, région de l'Est.
- Decree N° 2023/133 of 14 February 2023 to organize an official funeral in honour of M. Dodo Ndoke Gabriel, Ministry of Industry, Mines and Technological Development Who died on 21 January 2023 in Yaounde due to illness, on Sunday 18 February in Batouri, Kadey Division, East Region.
- Décret N°2023/134 du 14 février 2023 portant nomination d'un responsable au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain. Monsieur Ndjiba Bami Armand Romuald, Ingénieur Principal des Travaux du Génie Civil.
- Decree N° 2023/134 of 14 February 2023 to appoint an official at the Ministry of Housing and Urban Development. M. Ndjiba Bami Armand Romuald, Senior Assistant Rural Engineer.
- Décret N°2023/135 du 14 février 2023 portant intégration de Monsieur Ngameni Tchamadeu Norbert dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- Décret N°2023/136 du 21 février 2023 portant versement dans la réserve mobilisable, à titre de régularisation, d'un Officier à la retraite. Lieutenant Tapga Dénis.

- Décret N°2023/137 du 22 février 2023 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital Général de Garoua. Monsieur Mahounde Tobi.
- Decree N°2023/134 of 22 February 2023 to appoint the Chairperson of the Board of Directors of the Garoua General Hospital. Mr. Mahounde Tobi.
- Décret N°2023/138 du 22 février 2023 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Hôpital Général de Garoua. Monsieur Hamadou Ba et Monsieur Bello Figuim.
- Decree N°2023/1348 of 22 February 2023 to appoint the Director General and Deputy Director-General of the Garoua General Hospital. Mr. Hamadou Ba and Mr. Bello Figuim.
- Décret N°2023/139 du 23 février 2023 accordant une prolongation d'activité à un enseignant d'Université. Monsieur Njoya Oudou, Professeur, du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2024.
- **Decree N°2023/139 of 23 February 2023** to grant an extension of service period to a University Lecturer. Mr. Njoya Oudou, Professor, from 31 December 2022 to 31 December 2024.
- Décret N°2023/140 du 23 février 2023 portant reversement de Monsieur Meke Soung Pierre Nolasque dans le corps de l'enseignement supérieur, au grade de Chargé de Cours de 1ère classe, 2ème échelon.
- Décret N°2023/141 du 23 février 2023 portant numérotation et dénomination des autoroutes au Cameroun.
- **Decree N°2023/141 of 23 February 2023** to number and name motorways in Cameroon.
- Décret N°2023/142 du 24 février 2023 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Fouda Pierre Joseph, Maître de conférences, du 07 novembre 2022 au 07 novembre 2024.
- Decree N°2023/142 of 24 February 2023 to grant an extension of service period to a civil servant. Mr. Fouda Pierre Joseph, Associate Professor, from 7 November 2022 to 7 November 2024.
- Décret N°2023/143 du 24 février 2023 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA). Madame Avomo Assoumou Paule, épouse Koki.
- Decree N°2023/143 of 24 February 2023 to appoint the Director-General of the Cameroon Civil Aviation Authority. Mrs. Avomo Assoumou Paule, spouse Koki.



- Décret N°2023/144 du 24 février 2023 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA). Monsieur Allabira Mamadou.
- Decree N°2023/144 of 24 February 2023 to appoint the Deputy Director-General of the Cameroon Civil Aviation Authority. Ms. Allabira Mamadou.
- Décret N°2023/145 du 28 février 2023 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Biatcha Jean Stéphane, Professeur des Lycées d'enseignement secondaire général, du 2 novembre 2022 au 2 novembre 2024.
- **Decree N°2023/144 of 24 February 2023** to grant an extension of service period to a civil servant. Mr Biatcha Jean Stéphane, Hight School Teacher, from 2 November 2022 to 2 November 2024.
- Arrêté N°0053/CAB/PR du 02 février 2023 portant concession d'une pension temporaire d'orphelin et réversion d'une pension permanente d'invalidité à l'ayant-cause d'un Officier. Feu le colonel Gad Denis.
- Arrêté N°0054/CAB/PR du 02 février 2023 portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le chef de Bataillon Motombi Ndelle Rudolf.
- Arrêté N°0055/CAB/PR du 02 février 2023 portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Capitaine Ndongo Jacques
- Arrêté N°0056/CAB/PR du 02 février 2023 portant attribution du capital-décès quintuplé aux ayants-cause d'un Sous-officier. Feu le Maréchal des Logis-Chef Colyang Dominique.
- Arrêté N°0057/CAB/PR du 02 février 2023 portant attribution du capital-décès quintuplé aux avants-cause d'un militaire de rang. Feu le Caporalchef Voula Voula Victor Joël.
- Arrêté N°0058/CAB/PR du 02 février 2023 portant attribution du capital-décès quintuplé aux ayants-cause d'un militaire de rang. Feu le Caporal Essama Akoa Samal.
- Arrêté N°0059/CAB/PR du 06 février 2023 portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef de Bataillon Diaoube Jean Marie.
- Arrêté N°0060/CAB/PR du 06 février 2023 modifiant l'arrêté N°17001827/AM/MINDEF/02214

- du 03 novembre 2017 portant concession d'une pension permanente d'invalidité au Lieutenant Bessem Mercy Etta.
- Arrêté N°0061/CAB/PR du 10 février 2023 portant détachement de Madame Mekeu Nicaise Joëlle épse Tekam (Mle 588 935-G), Administrateur des greffes, auprès du Centre National de Transfusion Sanquine (CNTS).
- Arrêté N°0062/CAB/PR du 16 février 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Fultang Francis Ngong (Mle 357 342-Y), Commissaire de Police Principal.
- Arrêté N°0063/CAB/PR du 16 février 2023 portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Bonoho Jean Léon Pierre (Mle 501 834-H), Commissaire de Police.
- Arrêté N°0064/CAB/PR du 16 février 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ntumfoin Augustine Ngwainchu (Mle 520 688-M), Officier de Police Principal.
- Arrêté N°0065/CAB/PR du 16 février 2023 rapportant l'arrêté n°0317CAB/PR du 28 mai 2020, portant révocation d'office de Monsieur Beh Zame Samuel (Mle 606 174-M), Inspecteur de Police Principal, et portant reconstitution de la carrière administrative de l'intéressé à compter du 20 juillet 2015.
- Arrêté N°0066/CAB/PR du 16 février 2023 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Yossa Louis Pascal, (Mle 597 399- M), Faits commis dans la nuit du 28 février au 1er mars 2022.
- Arrêté N°0067/CAB/PR du 16 février 2023 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Ewombe Sara Justine, (Mle V-110 399), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour manquement aux consignes et indélicatesse portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 08 février 2022.
- Arrêté N°0068/CAB/PR du 16 février 2023 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ayissi Ayina Laurent Claude, (Mle D-108 951), Gardien de la Paix 1er grade, pour manquement aux consignes et faute contre l'honneur, le devoir et la probité par violences et voies de fait sur des collègues. Faits commis le 14 novembre 2021.
- Arrêté N°0069/CAB/PR du 16 février 2023 infligeant la sanction d'abaissement de grade à



Monsieur Tjen Josué Junior, (Mle X-111 140), Gardien de la Paix de 1er grade, pour manquement aux consignes, faute contre l'honneur, le devoir et la probité par indélicatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police. Faits commis le 14 novembre 2021.

■ Arrêté N°0070/CAB/PR du 23 février 2023 accordant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Essomba Joseph Arnaud (Mle D-106 604), Gardien de la Paix.

Mars 2023

Le Président de la République a signé 144 textes, dont 43 décrets et 101 arrêtés.

- Décret N°2023/146 du 02 mars 2023 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux d'extension et de raccordement électrique dans certaines localités des arrondissements de Doumé, Mboanz Mboma, Doumaintang et Ngoura, départements du Haut-Nyong et du Lom et Dierem, région de l'Est.
- Décret N°2023/147 du 02 mars 2023 fixant les modalités d'application de la loi N°97/012 du 10 janvier 1997 relative aux conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers au Cameroun.
- **Decree N°2023/147 of 02 March 2023** to lay down the conditions of im-plementation of Law N°97/021 of 10 January 1997 to lay down conditions of entry, stay and exit for aliens in Cameroon.
- Décret N°2023/148 du 03 mars 2023 portant intégration et promotion de M. Nantia Akono Edouard dans le corps de l'enseignement supérieur ; promu au grade de Maître de conférences de 2ème classe, 3ème échelon.
- Décret N°2023/149 du 03 mars 2023 portant reversement de M. Talla Mbe Jimmi Hervé dans le corps de l'enseignement supérieur ; promu au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 2ème échelon.
- Décret N°2023/150 du 06 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ze Onquene Charles Gustave.

- Décret N°2023/151 du 06 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Lombat Kong Hilaire.
- Décret N°2023/152 du 06 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Nkayou Jacob.
- Décret N°2023/153 du 06 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Assou Meyong Samuel.
- Décret N°2023/154 du 06 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Komegne Serge Jean Blaise.
- Décret N°2023/155 du 06 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite à un Officier. Capitaine Njock Bayiha.
- Décret N°2023/156 du 06 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite à un Officier. Lieutenant Danga Charles Armand.
- Décret N°2023/157 du 06 mars 2023 portant nomination des Officiers magis-trats aux sièges des tribunaux militaires. Lieutenant-colonel Sikati II Komwo Florent Aimé et autres.



- Décret N°2023/158 du 06 mars 2023 portant revalorisation de la rémunéra-tion mensuelle de base des personnels civils et militaires à un taux moyen de 5.2%.
- Decree N°2023/158 of 6 March 2023 to increase the monthly basic remu-neration of civilian and military personnel by 5.2% on average.
- Décret N°2023/159 du 10 mars 2023 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Capitaine de Vaisseau Eboulou Alain Marcel et autres.
- Décret N°2023/160 du 10 mars 2023 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Colonel Terrence Samenlenyong Sama et autres.
- Décret N°2023/161 du 10 mars 2023 portant nomination d'Officiers magis-trats dans les parquets des tribunaux militaires. Chef d'Escadron Fadtimatou Abdoulkarim Mohdi et autres.
- Décret N°2023/162 du 10 mars 2023 portant nomination des Officiers magis-trats chargés de l'action publique devant les chambres militaires des Cours d'Appel. Commandant Honoré Samuel et autres.
- Décret N°2023/163 du 10 mars 2023 portant rappel définitif de certains Offi-ciers des forces de défense précédemment en service à l'étranger. Colonel Bidoung Josué Noël et autres.
- Décret N°2023/164 du 10 mars 2023 portant nomination de responsables dans les missions et un Bureau militaire près certains postes diplomatiques du Cameroun à l'étranger. Colonel Mpay Jean Claude et autres.
- Décret N°2023/165 du 20 mars 2023 portant nomination d'un responsable au Ministère des Finances. M. Meyong Abath Roger Athanase, Inspecteur prin-cipal des régies financières(impôts)
- **Decree N°2023/165 of 20 March 2023** to appoint an official in the Miistry of Finance. M. Meyong Abath Roger Athanase, Senior Revenue Services Inspector (Taxation).
- Décret N°2023/166 du 24 mars 2023 portant création du Centre National d'Hydrographie et d'Océanographie.
- Décret N°2023/167 du 24 mars 2023 portant contrôle et coordination des opérations d'hydrographie et d'océanographie dans les eaux sous juridiction camerounaise.
- Décret N°2023/168 du 24 mars 2023 portant

réglementation du séjour de navires d'Etats étrangers utilisés à des fins non commerciales dans les ports et les eaux territoriales du Cameroun en temps de paix.

- Décret N°2023/169 du 24 mars 2023 portant admission au corps des Offi-ciers d'active des forces de défense et nomination au grade de Capitaine. Capitaine Mbahmam Yetna Etienne Wilfried et autres.
- Décret N°2023/170 du 24 mars 2023 portant admission au corps des Offi-ciers d'active des forces de défense et nomination au grade. Elève-Officier d'active Bouhari Alioum.
- Décret N°2023/171 du 24 mars 2023 portant admission au corps des Offi-ciers d'active des forces de défense et nomination au grade. Elève-Officier d'active Gnasiri Dourwe Donald Arthur et autres.
- Décret N°2023/172 du 28 mars 2023 mettant fin à la mise en disponibilité d'un Magistrat. Madame Mbuagbaw Patience Arikal, épouse Tanyi, Magistrat de 3^{ème} grade, à compter du 15 février 2023.
- Decree N°2023/172 of 28 March 2023 to put an end to leave of absence of a Judicial and Legal Officer. Mrs Mbuagbaw Patience Arikal, spouse Tanyi, Judicial and Legal Officer, 3nd Scale.
- Décret N°2023/173 du 28 mars 2023 portant reversement et promotion de M. Eloundou Ngah Joseph dans le corps de l'enseignement supérieur, promu au grade de Maître de conférences de classe exceptionnelle
- Décret N°2023/174 du 29 mars 2023 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque française NATIXIS, un prêt d'un montant de 50 millions d'euros, soit environ 32,8 milliards de FCFA, pour le financement du projet d'acquisition des équi-pements au profit du Corps National de Sapeurs-Pompiers.
- Décret N°2023/175 du 29 mars 2023 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Colonel Mbezele Dieudonné et Colonel Hamza Ibrahim.
- Décret N°2023/178 du 31 mars 2023 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la valeur. Colonel Thierry Chipot de la Coopération Militaire Française, pour compter du 20 mai 2023.
- Decree N°2023/178 of 31 March 2023 Special appointment in the Came-roon Order of Valour. Colonel Thierry Chipot of the French Military Cooperation is, as from the 20 May 2023.



- Décret N°2023/179 du 31 mars 2023 portant modification du décret N°2019/595 du 05 novembre portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avan-tages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Biwole Brigitte.
- Décret N°2023/180 du 31 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Corvette Bindjanga Zacharie.
- Décret N°2023/181 du 31 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Amougou Brigitte.
- Décret N°2023/182 du 31 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Lequeo Léonard.
- Décret N°2023/183 du 31 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Nyoya Jean.
- Décret N°2023/184 du 31 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Ntem Roland.
- Décret N°2023/185 du 31 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Dimi Vincent.
- Décret N°2023/186 du 31 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite, allocation des avantages de la réserve mobilisable et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Lieutenant Zeh Akame Nkonda Julien.
- Décret N°2023/187 du 31 mars 2023 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Ango Jean Mi-chel.
- Décret N°2023/188 du 31 mars 2023 portant nomination de sénateurs.
- **Decree N°2023/188 of 31 March 2023** to appoint Senators.
- Arrêté N°0072/CAB/PR du 1er mars 2023 mettant

- fin à la disponibilité de M. Fotso Makok Narcisse Magloire (Mle 578 737-V), Commissaire de Police, à compter du 16 janvier 2023.
- Arrêté N°0073/CAB/PR du 1er mars 2023 plaçant en position de disponibili-té M. Ngoulou Paul Boris (Mle 766 694-A), Gardien de la Paix Principal, pour une durée de trois (03) ans renouvelable.
- Arrêté N°0074/CAB/PR du 01 mars 2023 portant nomination de deux (02) élèves-inspecteurs de police. Awoumfack Tamankeu Ydrice et Tende Mikam Gaston Narcisse.
- Arrêté N°0075/CAB/PR du 01 mars 2023 portant avancement d'échelon, intégration et reclassement de deux (02) élèves-inspecteurs de police. Awoumfack Tamankeu Ydrice et Tende Mikam Gaston Narcisse.
- Arrêté N°0077/CAB/PR du 01 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Yakoubou Godje (Mle 148 080-Y), Offi-cier de Police Principal.
- Arrêté N°0085/CAB/PR du 01 mars 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°0124/CAB/PR du 25 février 2021 portant révocation d'office de M. Mbot Jacques Chris (Mle 608 252-M). Officier de Police de 1er grade.
- Arrêté N°0086/CAB/PR du 03 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Binguella Gabriel (Mle 361 331-J), Commissaire Divisionnaire.
- Arrêté N°0087/CAB/PR du 03 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kengne Jean Aimé (Mle 173 205-X), Officier de Police de 1er grade.
- Arrêté N°0088/CAB/PR du 03 mars 2023 allouant la pension de réversion aux ayants-cause de M. Signie Jean (Mle 156 547-Q), Commissaire de Police décédé à la retraite.
- Arrêté N°0089/CAB/PR du 06 mars 2023 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Mekinde Guebama Marc.
- Arrêté N°0090/CAB/PR du 06 mars 2023 portant attribution du capital-décès quintuplé, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Lieutenant-colonel Waziri Ousmane Abba.
- Arrêté N°0091/CAB/PR du 06 mars 2023 portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux



ayants-cause d'un Officier. Feu le Lieutenant-colonel Asolefack Maurice Sébastien.

- Arrêté N°0092/CAB/PR du 06 mars 2023 portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayantscause d'un Officier. Feu le Lieutenant Laye Hilarion.
- Arrêté N°0093/CAB/PR du 06 mars 2023 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de M. Bossoken II Christian, (Mle 541 242-T), Officier de Police de 1er grade.
- Arrêté N°0094/CAB/PR du 06 mars 2023 portant avancement d'échelon, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de M. Banmassa Marcus (Mle 169 703-Y), Officier de Police de 1er grade.
- Arrêté N°0095/CAB/PR du 08 mars 2023 portant admission à la retraite par anticipation et allouant la pension proportionnelle à M. Nkolo Thomas Claude (Mle 570 777-J), Commissaire de Police
- Arrêté N°0096/CAB/PR du 08 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Pouombe Oumarou (Mle 156 521-N), Commissaire de Police.
- Arrêté N°0097/CAB/PR du 10 mars 2023 portant nomination de respon-sables au Ministère de la Défense. Chef d'Escadron Habiba Germaine et autres.
- Arrêté N°0098/CAB/PR du 10 mars 2023 portant nomination de respon-sables au Ministère de la Défense. Chef d'Escadron Eba Philomène Carine et autres.
- Arrêté N°0099/CAB/PR du 10 mars 2023 portant rappel définitif de certains personnels des forces de défense en service dans les Missions militaires du Cameroun à l'étranger.
- Arrêté N°0100/CAB/PR du 10 mars 2023 portant nomination de personnels dans les Missions militaires près certains postes diplomatiques du Cameroun à l'étranger.
- Arrêté N°0101/CAB/PR du 14 mars 2023 plaçant en position de disponibili-té M. Eko Serge (Mle 583 539-H), Commissaire Divisionnaire, pour une durée de trois (03) ans, à compter de la signature du présent arrêté, auprès du Se-crétariat Général de l'OIPC-INTERPOL.
- Arrêté N°0102/CAB/PR du 16 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Mbiongueri (Mle 529 928-P),

Commis-saire Divisionnaire.

- Arrêté N°0103/CAB/PR du 16 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à M. Awouma Adamou Mourcelin (Mle 362 394-Z), Commissaire de Police.
- Arrêté N°0104/CAB/PR du 21 mars 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0428/CAB/PR du 25 juillet 2018 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Kamnang David (Mle 138 004-I), Commissaire de Police Principal.
- Arrêté N°0105/CAB/PR du 21 mars 2023 allouant la pension de réversion à l'avant-cause de M. Chia Daniel Ful (Mle 520 876-K), Commissaire de Police, décédé à la retraite.
- Arrêté N°0107/CAB/PR du 23 mars 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°0762/CAB/PR du 23 septembre 2022 portant ad-mission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mme Bessomo Fouda Jeannette Elisabeth, épouse Songbol (Mle 526 117-M), Commissaire de Police.
- Arrêté N°0108/CAB/PR du 23 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Haman Jean (Mle 370 637-M), Officier de Police de 1er grade.
- Arrêté N°0110/CAB/PR du 23 mars 2023 portant révocation d'office de M. Owona Brice Arnaud (Mle 607 875-A), Officier de Police de 1er grade, pour abandon de poste.
- Arrêté N°0111/CAB/PR du 27 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Nna Beyeme Nestor (Mle 359 596-H), Commissaire de Police.
- Arrêté N°0112/CAB/PR du 27 mars 2023 portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Libawo Bernard (Mle 165 442-V), Commissaire de Police.
- Arrêté N°0113/CAB/PR du 27 mars 2023 portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cing (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à M. Mbang François (Mle 160 123-V), Officier de Police Principal.



- Arrêté N°0114/CAB/PR du 27 mars 2023 portant nomination de douze (12) Officiers de Police Principaux.
- Arrêté N°0115/CAB/PR du 27 mars 2023 modifiant et complétant les dis-positions de l'arrêté n°1073/CAB/PR du 31 décembre 2022 portant avance-ment de grade au choix de 193 Officiers de Police de 2ème grade, au grade d'Officier de Police Principal au titre de l'année 2022, en ce qui concerne ex-clusivement Mme Abega Bouli Hortense Sylvie, épouse Assogo (Mle 505 601-F), Officier de Police de 2ème grade.
- Arrêté N°0119/CAB/PR du 27 mars 2023 allouant la pension de réversion aux ayants-cause de M. Hamadou (Mle 122 786-J), Commissaire de Police, décédé à la retraite.
- Arrêté N°0122/CAB/PR du 28 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à M. Hamayadji Alim (Mle 162 769-Q). Commissaire de Police.
- Arrêté N°0123/CAB/PR du 28 mars 2023 portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions ci-viles, à M. Zambo Thobie (Mle 158 214-T), Officier de Police Principal.
- Arrêté N°0124/CAB/PR du 28 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à M. Shey Amos Wirsiy (Mle 356 863-V), Officier de Police Principal.
- Arrêté N°0125/CAB/PR du 28 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à M. Brey Phi-lemon (Mle 357 603-X), Officier de Police de 2ème grade.
- Arrêté N°0126/CAB/PR du 28 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cing (25)

- ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à M. Dongbito Nathaniel (Mle 370 494-Y), Officier de Police de 2ème grade.
- Arrêté N°0129/CAB/PR du 28 mars 2023 portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mlle Ntamack Marthe Simone (Mle 369 715-M), Officier de Police Principal.
- Arrêté N°0130/CAB/PR du 28 mars 2023 portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Nkurkwi Emmanuel Tume (Mle 162 603-A), Officier de Police Principal.
- Arrêté N°0131/CAB/PR du 28 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mlle Ngo Ndong Eveline (Mle 540 729-W), Officier de Police
- Arrêté N°0132/CAB/PR du 28 mars 2023 portant reconstitution de la car-rière administrative de M. Bengono Mbita Stéphane (Mle 699 844-I), Gardien de la Paix de 1er grade.
- Arrêté N°0133/CAB/PR du 28 mars 2023 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à M. Ayissi Luc (Mle 597 110-N), Inspecteur de Po-lice de 2ème grade, pour manquement aux consignes. Faits commis dans la nuit du 09 au 10 novembre 2021.
- Arrêté N°0134/CAB/PR du 30 mars 2023 portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Hen Pierre (Mle 169 330-X), Officier de Police Principal.
- Arrêté N°0135/CAB/PR du 30 mars 2023 portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Mpamb Sapamb Edouard (Mle 147 656-J), Officier de Police Principal.
- Arrêté N°0136/CAB/PR du 30 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mme Haoua Marie, épouse Tondji (Mle 359 595-Y), Officier de Police de 2ème grade.
- Arrêté N°0137/CAB/PR du 30 mars 2023 portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à M. Mempoh Lucien Magloire (Mle 366 525-P), Commis-saire de Police.



- Arrêté N°0138/CAB/PR du 30 mars 2023 portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cing (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à M. Vondou Madi (Mle 531 382-Y), Officier de Police Prin-cipal.
- Arrêté N°0139/CAB/PR du 30 mars 2023 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de M. Amogo Manga (Mle 506 727-M), Commissaire de Police Principal.
- Arrêté N°0140/CAB/PR du 30 mars 2023 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de M. Tabonzong Mathias (Mle 355 806-X), Commissaire de Police.
- Arrêté N°0141/CAB/PR du 30 mars 2023 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de M. Fombele John Tayem (Mle 508 213-W), Officier de Police de 1er grade.
- Arrêté N°0143/CAB/PR du 30 mars 2023 allouant la pension de réversion aux ayants-cause de M. Deudjui Pascal (Mle 156 152-M), Officier de Police Principal, décédé à la retraite.
- Arrêté N°0147/CAB/PR du 30 mars 2023 portant révocation d'office de M. Asongfua Efuenji Charles (Mle 571 966-L), Inspecteur de Police de 1er grade, pour abandon de poste.
- Arrêté N°0148/CAB/PR du 30 mars 2023 infligeant la sanction d'abaissement de grade à M. Gbapa Belimba Garba (Mle J-058 201), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour faute à l'honneur, au devoir et à la probité par vol de la motocyclette d'un collègue. Faits commis de 2015 à 2022.
- Arrêté N°0149/CAB/PR du 31 mars 2023 portant admission en stage de perfectionnement à l'Académie des Sciences de la Police du Caire, de quatre (04) fonctionnaires de la Sûreté Nationale. Officier de Police Ajang Mayah Mejabe et autres.
- Arrêté N°0150/CAB/PR du 31 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Ambeme Oteta Dieudonné (Mle 357 081-Z), Commissaire de Police
- Arrêté N°0151/CAB/PR du 31 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à M. Wandop Clément (Mle 370 311-Y), Of-ficier de Police de 2ème grade.

- Arrêté N°0152/CAB/PR du 31 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mme Mengue Florence (Mle 527 741-U), Officier de Police de 2ème grade.
- Arrêté N°0153/CAB/PR du 31 mars 2023 portant admission à la retraite et allouant la pension d'invalidité permanente et celle d'ancienneté à M. Dili Jacques (Mle 529 935-X), Commissaire Divisionnaire.
- Arrêté N°0154/CAB/PR du 31 mars 2023 allouant la pension d'invalidité permanente à M. Fedangwa (Mle 607 193-M), Officier de Police de 2ème grade.
- Arrêté N°0155/CAB/PR du 31 mars 2023 allouant la pension d'invalidité permanente à M. Aminou Djaraï (Mle 526 620-A), Officier de Police de 2^{ème} grade.
- Arrêté N°0156/CAB/PR du 31 mars 2023 allouant la pension d'invalidité permanente à M. Abega Ayissi Mathurin (Mle 605 869-P), Officier de Police de 2ème grade.
- Arrêté N°0158/CAB/PR du 31 mars 2023 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de M. Fouda Fouda Effa Gothard Espérance (Mle 570 341-C), Commissaire de Police.
- Arrêté N°0167/CAB/PR du 31 mars 2023 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Mbazoa Antoine Fabrice.
- Arrêté N°0168/CAB/PR du 31 mars 2023 portant attribution d'un capital-décès quintuplé aux ayantscause d'un Sous-officier. Feu l'Adjudant Prowo Josué.
- Arrêté N°0169/CAB/PR du 31 mars 2023 portant attribution d'un capital-décès quintuplé aux ayantscause d'un Sous-officier. Feu le Sergent-chef Mfou'ou Ella Georges Collins.
- Arrêté N°0170/CAB/PR du 31 mars 2023 portant attribution d'un capital-décès quintuplé aux ayantscause d'un Sous-officier. Feu le Maréchal-des-Logis Yimtchi Julio
- Arrêté N°0171/CAB/PR du 31 mars 2023 portant attribution d'un capital-décès quintuplé à l'avantcause d'un gendarme, feu Nkpwek Nkoulou Franck Lionel
- Arrêté N°0172/CAB/PR du 31 mars 2023 portant attribution d'un capital-décès quintuplé à l'ayantcause d'un gendarme, feu Ndong Amba.





NEWSLETTER ON THE MANDATE OF GREAT OPPORTUNITIES



